la Révolution prolétarienne

REVUE SYNDICALISTE REVOLUTIONNAIRE
Fondée par **Pierre MONATTE** en 1925

Numéro 522 — Nouvelle série n° 221 **DECEMBRE 1966 — Prix : 2,50 F**

LA RÉVOLUTION PROLÉTARIENNE

Revue syndicaliste révolutionnaire
(mensuelle)

CONDITIONS D'ABONNEMENT

FRANCE - ALGERIE

Six mois .... 13 F
Un an .... 25 F

EXTERIEUR

Six mois .... 16 F
Un an .... 30 F

Le numéro : 2,50 F

ADRESSER LA CORRESPONDANCE
concernant la rédaction
et l'Administration à la

REVOLUTION PROLETARIENNE

21, rue Jean-Robert, Paris 18e
Téléphone : 607 02-06

PERMANENCES
le lundi, de 15 h à 18 h ; les mercredi et jeudi, de 16 à 19 h ; les samedi à partir de 15 heures

UTILISER POUR LES ENVOIS DE FONDS
notre compte chèque postal
REVOLUTION PROLETARIENNE 734-99 Paris

Sommaire du N° 522 - Décembre 1966

ENTRE NOUS...

Voici donc le dernier numéro de l'année 66, quarante-deuxième année de notre revue syndicaliste. Ce n'est pas la peine d'insister sur la signification de cette longévité. Chaque lecteur est assez grand garçon ou assez grande fille pour la comprendre.

Nous voudrions, en cette fin d'année, établir une première esquisse de bilan : un bilan administratif et un bilan moral, idéologique.

Sur le premier point : nous avons tenu le coup. Nous paierons nos onze numéros... avec un retard malheureusement « normal ». Quant au frais généraux, ils sont, vous le savez, réduits au minimum. Chez nous, rédacteurs et administrateurs ne sont pas payés ; il leur arrive même de payer.

Répétons-nous : ce n'est pas « le noyau » qui est responsable de la « R.P. » C'est l'ensemble de ses lecteurs et amis qui sont aussi, chacun pour son compte, des rédacteurs et administrateurs en puissance.

Quant au rapport moral, en quelque sorte, il comporte une observation capitale. Un lecteur fidèle, jeune encore quoique déjà vieil abonné, nous écrit : « un concert vaut mieux qu'une cacophonie ». Par là, il fait allusion à ces différences — voire à ces divergences — qui apparaissent entre nos rédacteurs habituels.

C'est toute la question qu'il soulève là. Remarquons déjà que, pour un concert, il faut un chef et une baguette, et nous n'avons à la « R.P. » ni l'un, ni l'autre. Remarquons ensuite que pour les oreilles accoutumées à la musique classique, certaines recherches de la musique contemporaine peuvent paraître de la « cacophonie ». L'harmonie naîtra cependant de ces bruits discordants.

Parlons clairement et, pour cela, prenons un exemple : celui de la Chine, de la révolution chinoise. C'est évidemment la question qui doit dominer les préoccupations générales d'un militant.

Nous avons ici, dans ces colonnes, l'avantage d'avoir l'opinion personnelle et passionnée d'un vieux rédacteur de base qui n'a pas encore fini de quêter la révolution partout où il croit la trouver telle qu'en elle-même, c'est-à-dire telle que nous l'avions imaginée. Son opinion peut heurter certains d'entre nous, et le fait est qu'elle en heurte au moins quelques-uns qu'une expérience pourtant moins longue a rendus plus circonspects. Elle est utile néanmoins, nécessaire peut-être pour ne pas s'endormir dans un certain confort qui serait la fin de l'esprit révolutionnaire.

Mais il est bien entendu que le seul signataire prend la responsabilité de ce qu'il signe. « Le noyau » n'est engagé que dans le respect intangible des principes généraux qui se résument dans la trilogie : indépendance, lutte de classe, internationalisme. Ces principes laissent une marge inégalement élastique pour l'expression d'opinions différentes.

Vous n'êtes pas d'accord, dîtes-vous ? Eh bien ! ne vous contentez pas de le dire ! Opposez vos arguments à ceux du rédacteur jugé « scandaleux ». N'oubliez jamais que nos colonnes vous sont ouvertes.

Et puis, il y a la rubrique « Parmi nos lettres ». Nous savons que c'est une rubrique qui retient beaucoup l'attention de nos amis lecteurs. Elle le mérite. Qu'ils s'arrangent toujours pour qu'elle soit vivante et abondante, même « cacophonique » comme, à tout prendre, la vie et la lutte le sont.

LE MENSONGE DE L'AMNISTIE DE FRANCO

Tandis que les poursuites contre toutes catégories d'opposants se multiplient en Espagne et que des années de prison s'abattent sur des travailleurs, des étudiants, des intellectuels, Franco vient de s'offrir le luxe de proclamer une amnistie « totale » en faveur des combattants républicains qui se sont opposés en 1936 à sa sédition militaire et qui n'auraient endossé que des « responsabilités politiques ». Il vient en outre de présenter un projet de réforme constitutionnelle qui va être soumis à un référendum populaire. Deux gestes spectaculaires qui lui valent les approbations et les éloges de notre radio et de notre télévision officielles. Sans doute pour préparer l'accession du dictateur dans le concert des nations démocratiques. Et, pour d'autres raisons sans doute, nous voyons les communistes de *l'Humanité* chanter victoire et ceux de Moscou engager les Espagnols en exil à retourner « librement » chez eux.

C'est le cas de dire que les conseilleurs ne sont pas les payeurs. Et pour cette fois nous approuvons les communistes d'opposition qui, dans leur bulletin « Unir », posent d'abord cette condition : « Que Dolorès Ibaruri (la Pasionaria) et Santiago Carillo y retournent d'abord ».

Parmi nos camarades espagnols exilés, nous n'en avons pas encore rencontrés qui fassent confiance à Franco et soient disposés à suivre le conseil que donne l'U.R.S.S. Nous avons voulu connaître leurs réactions et en particulier celles des camarades des deux organisations ouvrières traditionnelles : C.N.T. et U.G.T.

La C.N.T. a publié dans son journal « L'Espoir », l'article suivant :

LES AMNISTIES DE FRANCO

Nous disons « les », car il y a longtemps que Franco nous amnistie, sans jamais se demander : « Et moi, qui donc va m'amnistier ? ».

Depuis 1954, on nous dit que Franco a concédé une amnistie en annulant toutes les responsabilités dérivées de la guerre civile. Cependant, ce n'est que maintenant que nous apprenons qu'il s'est décidé à « déclarer définitivement suspendue toute recherche des responsabilités politiques concernant ceux qui prirent part à la guerre civile espagnole ».

Bien que ces « responsabilités » ne soient pas spécifiées, on veut parler de ceux qui étaient du côté républicain : oui, c'est bien cela, de nous qui étions auprès des pouvoirs légitimes et légaux qui régissaient le peuple espagnol. Car c'est en effet ce qu'oublient ceux qui nous « amnistient » quand bon leur semble, que les rebelles, les insurgés, ceux qui se levèrent en armes contre le gouvernement, ceux qui sont passibles d'être jugés pour trahison, ce sont eux, bel et bien eux.

Mais comme il est établi que la loi est dictée et appliquée par les vainqueurs et comme ce furent eux les vainqueurs, grâce à l'aide de l'Italie et de l'Allemagne, sans compter celle non méprisable de la France, de l'Angleterre et des Etats-Unis et avec la complicité de l'U.R.S.S., il se fait qu'ils se paient le luxe à présent de nous amnistier, si on peut appeler amnistie cette chose bizarre dont parlent les journaux : arrêt des recherches pour juger les responsabilités dérivées de la guerre civile.

On peut alors se demander : les autres amnisties qu'amnistiaient-elles puisqu'on nomme amnistie cet « arrêt de recherches » ? Pour les naïfs qui allèrent en Espagne en se croyant amnistiés, qu'y a-t-il d'étonnant à ce qu'ils tombent dans le piège et doivent passer de nombreux mois en prison, payer des amendes, accomplir une condamnation ou se voir accompagnés jusqu'à la frontière, comme cela est arrivé à pas mal ? C'est seulement maintenant qu'on nous annonce que « l'on considère les recherches terminées ». C'est maintenant aussi que l'on nous dit que le 31 décembre cesseront de fonctionner les tribunaux militaires d'exception qui jugeaient durement tous les délits jugés contraires au régime... Le 31 décembre... Sûrement après avoir jugé les cinq libertaires arrêtés à Madrid il y a quelques jours qui, croyant probablement à l'histoire de l'amnistie, tombèrent dans le piège tendu par la police franquiste.

L'opération « succession de Franco » continue à se développer. Franco va succéder à Franco, en tant que chef d'Etat à vie avec une séparation des pouvoirs et quelques amnisties sui generis, tout cela pour obtenir le but poursuivi : l'entrée d'une Espagne « démocratisée » au Marché Commun, l'intégration à l'O.T.A.N. et la légalisation de la situation syndicale à l'O.I.T. et autres organisations internationales. En effet, grâce à la trahison de ceux de la C.N.T. et de l'U.G.T. qui se sont séparés et se sépareront encore, passant de la « Centrale nationale syndicaliste » à la « Confédération nationale des syndicats », nous allons la voir avec tous les honneurs de la C.I.S.L. un jour ou l'autre... A l'exception de l'U.G.T., qui ne se résignera pas à se plier et des socialistes qui n'accepteront pas de s'intégrer au système. Nous ne voulons pas jouer le rôle de pythonisse, mais jusqu'à maintenant nous nous sommes fort peu trompés. Toutes les choses arrivent suivant le plan prévu... par nous et par d'autres.

Ainsi donc, devant ce nouvel acte de la comédie qui a déjà trop duré, nous déclarons que la C.N.T. et les hommes qui, défendant le droit et la liberté, s'affrontèrent aux généraux insurgés et aux forces en armes contre la République, refusent à ces mêmes militaires félons et à ces forces vendues à la réaction mondiale le droit d'amnistier qui que ce soit, cela parce que ce sont eux qui, tant qu'ils vivront, seront passibles de jugement pour leur trahison et leurs crimes.

Cette comédie des amnisties dure trop, et si elle sert à prendre des imprudents et à donner une « bonne conscience » aux grandes démocraties qui négocient avec Franco, qui pactisent avec Franco, et sont prêtes à ouvrir à l'Espagne de Franco succédant à l'Espagne de Franco les portes de toutes les instances, à nous, elle ne nous sert qu'à durcir notre position irréductible. Nous sommes certains que le peuple espagnol, les étudiants, les intellectuels, les forces réellement progressistes et vives de l'Espagne persisteront à s'opposer au régime franquiste qui va succéder au régime franquiste et que, bientôt, s'achèvera en Espagne le règne de l'iniquité et de la farce.

Il s'agit donc de dénoncer la manœuvre et de garder notre intégrité et notre lucidité en n'acceptant pas de collaborer avec un système qui continue et continuera à être le même en se déguisant en agnelet.

Face à tout ce qui se prépare, dont la prétendue « amnistie » est le premier acte, le second étant la déclaration de Franco annoncée devant la caricature de Cortès existant en Espagne, et le troisième le référendum également annoncé, il faut donc opposer la déclaration catégorique d'incompatibilité avec un système qui prétend se survivre à lui-même et dominer éternellement notre malheureux peuple.

Quant à l'U.G.T., en accord avec le parti socialiste espagnol, elle a répandu un texte en plusieurs langues dans lquel elle s'élève contre la campagne — spontanée ou stimulée — des commentateurs de presse, radio et télévision, qui donnent des proportions démesurées et erronées à la prétendue libéralisation du régime de Franco, à l'intention qui l'a motivée et aux effets qu'elle peut produire, comme si le problème espagnol avait été déjà résolu, ou, tout au moins, celui de la liquidation de la guerre civile espagnole, oubliant que ce dernier, qui n'est qu'une des multiples facettes du premier, ne peut être résolu par simple décision unilatérale.

Et l'U.G.T.-P.S.O.E. précise :

Cette mesure de grâce — d'après le décret du 10 novembre — se réduit à « une remise totale des peines non encore purgées », résultant de la législation spéciale des « responsabilités politiques » de la guerre civile de 1936-1939.

Il s'agit — comme la précédente mesure, la fameuse intitulée « amnistie » des 25 années de paix, accordée le 1er avril 1964 — d'une « remise de peine » et non pas d'une véritable « amnistie ».

Dans celle d'avril 1964, ceux qui, à l'époque, avaient fait déjà 20 années ininterrompues de réclusion effective,

on octroyait le bénéfice, sous certaines conditions, du sixième de la peine imposable aux absents et aux contumaces qui dans une période de 30 jours voulaient profiter de cette remise de peine.

L'actuelle mesure ne paraît être que le complément de celle d'avril 1964, quand elle accorde la remise de peine totale des sanctions « n'ayant pas encore été purgées ». C'est-à-dire, la rémission de peine de ceux qui en avril 1964 n'avaient pas fait « encore » 20 années de réclusion.

Il y a de la part de ces commentateurs une évidente erreur d'interprétation de cette mesure quand ils affirment que « maintenant » les exilés politiques peuvent retourner en Espagne. Si les exilés politiques ne reviennent pas en Espagne, ce n'est pas à cause des peines qui pourraient leur être imposées, pour des délits qu'ils n'ont pas commis, mais parce qu'ils ne veulent pas vivre et souffrir, bâillonnés, et dans le meilleur des cas moralement enchaînés, dans un régime de tyrannie et d'oppression, dont les caractéristiques sont bien connues mondialement.

« Les responsabilités politiques », objet de la mesure de grâce actuelle, sont déterminées, selon le propre régime franquiste, par l'attitude observée par ces exilés et par ceux qui ne voulurent ou ne purent pas s'exiler, face à la subversion franquiste en 1936 et dans les années suivantes, luttant contre un régime qui, d'après la Résolution no 6 adoptée par l'Assemblée générale des Nations Unies en décembre 1946, « par son origine, sa structure et sa » ligne de conduite, est un régime fasciste modelé et en » très grande partie établi comme conséquence de l'aide » qu'il reçut de l'Allemagne nazie et de l'Italie fasciste... ».

D'ailleurs personne ne sait encore très bien en quoi consiste la différenciation que le régime franquiste peut faire entre « délits politiques » et « délits de droit commun », ni où se trouve la délimitation entre les uns et les autres. Pendant de longues années, une telle délimitation n'a jamais existé pour ce régime ; tous les délits, même ceux d'opinion, ont été qualifiés comme étant de droit commun.

Non moins évidentes sont les intentions de Franco : le seul secteur de l'opinion publique qu'il n'ait jamais réussi à bâillonner, en aucun moment et dans aucune circonstance, est, justement, celui de l'exil espagnol, qui a constitué et constitue toujours un mouvement latent, constant et permanent d'opposition et de protestation envers Franco et le régime qu'il représente. Si les exilés retournaient maintenant en Espagne, ou bien ils y seraient bâillonnés du fait de l'acceptation de leur remise de peine, ou bien, s'ils n'acceptent pas ce bâillon, se verraient quotidiennement condamnés pour « association illicite » ou pour « propagande illégale » ; les deux délits à la mode en Espagne comme il y a quelques années le furent ceux de « sédition » et rébellion ».

D'autre part, la magnanimité de Franco présente des caractéristiques très spéciales. On pardonne maintenant, en ce qui concerne particulièrement les exilés, des peines se rapportant à des attitudes et conduites — ou « délits », pour employer la terminologie franquiste — qui, comme nous avons vu, ont leur origine dans le soulèvement militaire de Franco, c'est-à-dire, dans des faits arrivés en juillet 1936.

Eh bien ! Franco pardonne « maintenant » ce qui n'est plus pardonnable ni pas même poursuivable, puisque, au bout de 30 ans, « toute action pénale est prescrite en novembre 1966 », date à laquelle on « pardonne » les peines qui ne peuvent plus être imposées.

***

Même son de cloche chez nos amis du P.O.U.M. qui dénoncent dans *La Batalla* l'escroquerie morale de Franco.

Sur cette même question, un avocat particulièrement compétent, Me Fuste Salvatella, qui a défendu des inculpés au cours de 1.800 conseils de guerre, a confié au journal *Télé Express* de Barcelone, que le décret d'amnistie sera sans effet pratique, puisque la loi sur les responsabilités politiques encourues pendant la guerre civile a été abrogée en 1945, que depuis cette date le tribunal correspondant a été supprimé et que, depuis 1946, il est en principe légalement impossible d'engager des poursuites à propos de ces responsabilités. Il y a même eu une autre amnistie en 1964. Ce qui n'empêche pas que des personnes purgent encore actuellement des peines de prison pour leur attitude politique au cours de la guerre civile.

Enfin, à propos de la réforme constitutionnelle, un ancien ministre chrétien de la République espagnole, Gil Robles, conclut dans le même sens que les organisations ouvrières, à savoir qu'elle ne modifie en rien le système politique actuel, car :

« En dépit des timides progrès démocratiques que réalise la réforme, la source du pouvoir, la faculté de décision ne seront pas entre les mains des citoyens, mais dans celles d'une minorité qui se désigne elle-même. Après l'approbation de la loi, les choses continueront en Espagne comme elles sont aujourd'hui. L'Espagne ne sera pas institutionnalisée politiquement et son avenir restera lié au sort d'un homme, assisté tout au plus par une oligarchie intéressée à sa survivance. »

CHRONIQUE DE L'UNION DES SYNDICALISTES

Première trouée dans le mur de la hiérarchie des salaires L'accord de trois fédérations de l'E.D.F.

Voici le fait dominant de la vie syndicale de ces dernières semaines : l'accord pour une politique commune des salaires des trois fédérations F.O., C.F.D.T., C.G.C. de l'électricité et du gaz.

Nous aurons sans doute, dans toutes ses grandes lignes, la description de ce plan syndical par nos amis qui militent dans cette branche directrice du secteur nationalisé. Les informations que nous en avons déjà permettent de dégager les traits caractéristiques de ce projet : d'abord l'idée de *contrat* annuel passé avec la direction de l'industrie après une évaluation contrôlée de la progression industrielle de l'année écoulée ; ensuite et surtout, un taux de progression des salaires plus élevé pour la base de l'échelle hiérarchique que pour le sommet, de façon à assurer *un progrès plus rapide des bas salaires* par rapport à ceux de la maîtrise et des cadres.

Ces deux points suffisent à montrer l'importance de cette unité des trois fédérations pour une orientation nouvelle de l'action revendicative syndicale ; ses répercussions dépasseront les limites de l'ensemble du secteur nationalisé et de la fonction publique pour se faire sentir dans les industries du secteur privé. Cette initiative syndicale, par ce que nous en savons déjà, semble briser en trois endroits décisifs le mur où échouaient depuis longtemps des luttes ouvrières d'arrière-garde.

Première brèche dans la procédure bureaucratique, centraliste et obscure, des commissions Grégoire et Toutée : *le contrat* industriel discuté et conclu d'après les résultats économiques réels de l'année écoulée. On peut voir là, non seulement une possibilité de reprise de l'initiative syndicale ouvrière, mais un essai d'application d'*une double échelle mobile*, selon l'évolution des prix et selon l'évolution de la production. Ce n'est pas évidemment aussi net que dans une formulation théorique comme il nous est arrivé plusieurs fois de la présenter ici. Ce qui compte, c'est que l'idée fasse son chemin dans les esprits et son entrée dans la pratique syndicale.

La deuxième brèche est commencée dans la partie la plus épaisse, la plus tenace (je dirais : la plus bête) de ce barrage qui arrête la progression du salaire réel de base : l'ordre établi de la hiérarchie des salaires. Aujourd'hui, le conservatisme social, c'est avant tout la défense farouche (comme l'est toujours la défense d'un privilège économique et social) de la sacro-sainte hiérarchie. Eh bien ! pour la première fois, ce « mur de la honte » est entamé, et cela dans une des plus solides forteresses où se retranchait la hiérarchie, et cela avec l'accord de l'organisation catégorielle des cadres !

Sur ce sujet déterminant, les trois secrétaires fédéraux, les camarades Werbrouck (F.O.), Decaillon (C.F.D.T.) et M. Nasse (C.G.C.), déclarent : *« La hiérarchie des salaires a pour objet de traduire une corrélation « service rendu-service reçu » qui apparaisse comme « juste », mais le sentiment de justice est un sentiment subjectif lié à un contexte économique et social qui évolue ».* Certes, c'est encore timide et un peu emmitouflé dans le jargon des spécialistes, mais, incontestablement, la voie est ouverte. Au moins, elle s'entrouvre.

Si nous en croyons « le Monde » du 24 novembre qui rend compte de la conférence de presse tenue par les trois organisations, M. Nasse (de la C.G.C.) a dit que, si les conséquences des variations de prix sont applicables à tout le monde, il en va autrement pour le supplément de ressources qui doit être plus largement réparti au bénéfice des catégories modestes. Ici encore, c'est encore loin des conceptions et du langage réellement syndicalistes. Il n'en est pas moins vrai qu'on y entrevoit une certaine idée de « salaire binôme », de la séparation d'une partie du salaire non soumise à la loi absurde de la proportionnalité.

La troisième brèche, elle est faite dans la disposition classique des forces syndicales, plus exactement : la disposition devenue classique depuis l'accord au sommet entre la C.F.D.T. et la C.G.T. (une unité d'action pour quelle action ?)

Non seulement la fédération de l'éclairage de la C.G.T. n'a pas participé à cette initiative syndicale de l'E.D.F., mais elle s'y oppose carrément. Une fois de plus, la C.G.T., restant fidèle à sa tradition stalinienne, accompagne la Confédération Générale des Cadres dans sa défense de la hiérarchie établie, apanage d'une caste, pour ne pas dire d'une classe. Seuls s'en étonneront les naïfs qui, trompés par le schéma politique habituel et ignorants des réalités du syndicalisme, veulent absolument que la direction communiste de la C.G.T. soit « l'extrême-gauche » du mouvement. La pratique de l'action directe ouvrière, l'effort syndicaliste « pour que ça change », en premier lieu pour briser le carcan des codifications salariales maintenant la majorité de la classe ouvrière autour de la ligne de pauvreté, tout cela opère un tout autre classement. C'est celui-là qui est le bon. L'expérience nouvelle de l'E.D.F. sera une leçon positive. Il y en aura d'autres, espérons-le, notamment pour la C.F.D.T. qui semble en avoir besoin.

En tout cas, le secrétaire C.F.D.T. de l'E.D.F., le camarade Decaillon, révèle une très grande lucidité. Il déclare que le projet des trois fédérations a été soumis à la C.G.T. et que, dans son esprit, la direction de l'E.D.F. doit en discuter en présence des quatre fédérations. C'est très bien. Mais il ajoute : *l'histoire du mouvement ouvrier, depuis vingt ans, montre que les accords importants ont été conclus avec F.O. et la C.F.T.C. devenue C.F.D.T., sans la participation de la C.G.T. qui s'y rallie ensuite.* En voilà un qui est fixé sur le rôle d'avant-garde que la direction stalinienne de la C.G.T. fait jouer à cette centrale ouvrière, la plus importante en effectifs !

Deux faits doivent encore être mis en évidence dans cet accord syndical pour une autre politique des salaires : le comportement de la fédération des cadres E.D.F. qui laisse tomber les pleurnicheries de sa confédération sur le respect absolu de la hiérarchie ; l'initiative particulière de la fédération C.F.D.T. qui n'accepte pas de s'en tenir à l'unité au sommet entre la C.G.T. et sa propre confédération.

Après le 23 novembre

Qu'a donc apporté jusqu'ici, pour le progrès du mouvement syndical français, cet accord C.G.T.-C.F.D.T. autour duquel les dirigeants de la première nommée font un tel tapage ? On ne le voit pas très bien.

La journée « d'action » du 23 novembre peut-elle être considérée comme un sommet de la courbe de la lutte ouvrière ? Les circonstances ont voulu que je n'aie pu y regarder de près. Des camarades nous diront sans doute leur opinion de militants. Je ne crois pas me tromper en affirmant néanmoins que cette « action » ne paraît pas aller très loin, que ses résultats sont au moins douteux, quel que soit le côté où on les cherche : du côté de l'efficacité revendicative, ou bien du côté d'un développement dynamique de l'unité d'action, ou bien même du côté de la consolidation des rapports entre les deux centrales protagonistes. Ce n'est pas l'arrêt de travail de deux heures demandé aux métallurgistes le 14 décembre, ce n'est pas non plus l'annonce d'une grève aléatoire « d'ampleur nationale », qui nous feront changer d'avis.

Je crois avoir trouvé le mot de « déception » dans les plus récentes déclarations de nos camarades leaders de la C.F.D.T. Seule, l'expérience instruit.

Un autre pas en avant : un salaire mensuel garanti chez Berliet

Les considérations ci-dessus ne doivent pas faire conclure à un pessimisme quelconque sur l'efficacité de l'action syndicale, telle qu'elle est et si peu conforme à nos points de vue qu'elle nous apparaisse souvent. Le projet syndical de l'E.D.F. est pour nous une timide ouverture vers l'avenir ; cependant, il ouvre enfin des « perspectives » aux travailleurs de la base.

Voici un autre pas en avant et un autre espoir : la direction des automobiles Berliet à Lyon vient de conclure un accord avec les organisations C.G.T., C.F.D.T. et F.O. Aux termes de cet accord, applicable à compter du 1er novembre 66, *aucun salaire du personnel horaire ou mensuel ne sera inférieur à 580 F net, toutes primes comprises (sauf ancienneté).*

Certes, il y aurait beaucoup à dire, et à dire bien haut, sur ces 580 F par mois ! Beaucoup à dire, après cela, sur ce « niveau de vie du Français » dont se gargarisent nos princes. Hier encore, dans son « face à face » avec Defferre, M. Michel Debré repoussait les données de ses propres statistiques pour mieux s'enfermer dans son confort et fermer obstinément les yeux sur ce fait patent : des millions de travailleurs français vivent pauvrement. Mais ce que nous voyons dans l'accord Berliet, c'est le courant qu'il amorce : *le salaire mensuel minimum garanti.* Les chiffres qu'on met dessous gardent toute leur éloquence ; c'est le principe acquis que nous retenons d'abord.

Le communiqué que j'ai sous les yeux dit que ce montant minimal mensuel est assuré *pour un nombre moyen de jours de travail et quel que soit l'horaire pratiqué.* A la lecture, on ne voit pas très clairement ce que cela sous-entend. J'espère aussi que nos camarades lyonnais, plus au fait que nous des détails de l'accord, nous les feront connaître en les commentant. Mais soulignons déjà que, cette fois, ce sont les trois organisations ouvrières : C.G.T., C.F.D.T., F.O. qui ont signé conjointement cet accord.

Raymond GUILLORÉ.

> **Le capitalisme ne disparaîtra que le jour où le prolétariat, s'emparant des moyens de production, les gérera sous la forme directe et associée, c'est-à-dire en supprimant tout rapport de dépendance de personne ou TOUTES INSTITUTIONS ETRANGERES A L'ATELIER ADMINISTRE COOPERATIVEMENT.**
>
> Arturo LABRIOLA
> (« Karl Marx », traduction E. Berth, 1910).

Le problème de la circulation et la propriété privée

« Le Figaro » du 23 novembre nous a offert un débat sur le problème de la circulation. Cinq personnalités, Raymond Aron, Jean Clouet, E. d'Ornlijelm, Alfred Sauvy et Didier Merlin, ont participé à ce débat. L'objet de la discussion était de rechercher s'il y avait une solution au problème de la circulation, qui devient de plus en plus grave au fur et à mesure que le nombre des automobiles augmente. Et il augmente d'environ un pour cent par mois.

Cette augmentation continue du nombre des automobiles pose à la fois le problème de la circulation et celui du stationnement. Les rues et les routes sont trop étroites pour permettre de circuler librement et la place manque pour le stationnement. Comment sortir de ces difficultés ?

Nos cinq personnalités ont séché sur ce double problème et l'ont pratiquement classé comme insoluble. En effet, toute leur argumentation a tourné autour de ce dilemme : réduire le nombre des automobiles, ce qui serait une catastrophe économique, ou laisser augmenter le nombre d'automobiles, ce qui est une catastrophe pour la circulation. Ils n'ont pas réussi à trouver une solution.

Eh bien, nous allons essayer de suppléer à cette carence et présenter deux suggestions.

On sait qu'il y a en Inde un grave problème : celui des vaches sacrées. Les Indiens meurent de faim devant 250 millions de vaches auxquelles il ne faut pas toucher parce qu'elles sont sacrées. En Occident, on se gausse de ce préjugé. Pourtant, nous avons aussi nos vaches sacrées : elles s'appellent « propriétés privées ».

Et c'est à cause de cette vache sacrée qu'est la propriété privée, que nos cinq personnalités n'ont pas trouvé de solution au problème de la circulation.

Il y a dans Paris de nombreux terrains vagues sur lesquels on ne construit pas, que leurs propriétaires gardent pour la spéculation. Depuis des années ces terrains sont entourés de palissades recouvertes de publicité. Sur ces terrains vagues, il serait possible de parquer des milliers de voitures. Il suffirait d'abattre les palissades et de tasser le terrain. Seulement, voilà ! Ces terrains sont propriété privée. Et la propriété privée, comme les vaches en Inde, est sacrée.

Alors il ne faut pas y toucher.

Paris est couvert d'immeubles vétustes tombant en ruines qui n'ont pas plus de deux ou trois étages. Il serait facile, en procédant par quartier, de loger les habitants de ces immeubles dans les milliers d'appartements qui sont vides ; puis de raser ces immeubles vétustes qui occupent trop de place et de les remplacer par des immeubles plus hauts entourés de parkings. Cela permettrait même d'élargir les rues. Seulement, voilà ! Ces immeubles vétustes sont propriété privée. Et la propriété privée, en Occident, est aussi sacrée que les vaches en Inde. Alors il ne faut pas y toucher.

Voilà deux mesures qui permettraient de résoudre rapidement le problème de la circulation dans Paris et dans les grandes villes. Seulement, pour les mettre en pratique, il faut se débarrasser du préjugé de la vache sacrée occidentale, c'est-à-dire la propriété privée. Mais cet aspect de la question, nos cinq célébrités du « Figaro » ne l'ont même pas envisagé.

Les Indiens meurent de faim devant les vaches sacrées, mais Paris étouffe devant la propriété privée. — **P. R.**

CHAPITRE IV

CONSEQUENCES DES MONOPOLES *(suite)*

Une autre conséquence des monopoles, c'est l'inflation chronique, c'est-à-dire cette hausse lente et continue des prix que l'on constate depuis la fin du siècle dernier. Si on dressait une courbe des prix de 1800 à nos jours, la courbe aurait la forme d'un grand « V » évasé. En effet, de 1800 à la fin du siècle, la tendance générale des prix est orientée vers la baisse, mais à partir du début de ce siècle elle est orientée vers la hausse. Les tableaux ci-après, qui nous donnent l'évolution des prix aux Etats-Unis, nous en font la démonstration :

Evolution des prix de gros aux Etats-Unis de 1800 à 1890
(Indice 100 en 1914)

Année	Indice	Année	Indice
—	—	—	—
1800	129	1850	84
1810	131	1860	93
1820	106	1870	135
1830	91	1880	100
1840	95	1890	82

Comme on le voit, avec bien entendu des fluctuations cycliques, la tendance générale des prix est nettement orientée à la baisse. Au début du 19ᵉ siècle, l'indice des prix de gros varie entre 130-140, par contre vers la fin du 19ᵉ siècle, il varie entre 80-90. Cette baisse des prix est conforme à l'augmentation de la productivité du travail.

Voici un autre tableau qui, cette fois, nous donne l'évolution des prix de gros aux Etats-Unis (1) de 1890 à 1939, avec comme base 1926 = 100 :

Evolution des prix de gros aux Etats-Unis de 1890 à 1939
(Indice 100 en 1926)

Année	Indice	Année	Indice
—	—	—	—
1890	56,2	1915	69,5
1895	48,8	1920	154,5
1900	56,1	1925	103,5
1905	60,1	1930	86,4
1910	70,4	1935	80,0
		1939	77,1

Là, avec aussi des fluctuations cycliques, nous constatons que la tendance générale est à la hausse. Cette hausse est, évidemment, moins impressionnante que celle que nous trouverions si, au lieu des Etats-Unis, j'avais pris les statistiques de la France. Mais ce qui nous intéresse ici, ce n'est pas l'ampleur de la hausse, mais la tendance à la hausse. Or il est évident que la comparaison des deux tableaux nous révèle très nettement un changement dans l'orientation générale des prix qui, de la tendance à la baisse, passent à la tendance à la hausse.

Ce changement d'orientation dans le mouvement général des prix ne peut pas s'expliquer par un accroissement des coûts de production, puisque ceux-ci ont diminué en raison de l'augmentation de la productivité du travail. Voici, d'ailleurs, quelle a été l'augmentation de la productivité du travail aux Etats-Unis depuis la fin du siècle dernier. (2)

Indice de la productivité aux Etats-Unis par heure de travail
(base 100 en 1929)

Années	Ensemble de l'économie	Agriculture	Secteur non agricole
1890	45,7	77,0	41,1
1900	55,6	87,9	52,8
1910	64,4	90,0	64,7
1920	78,3	85,8	79,7
1930	97,5	94,0	100,0
1940	124,0	119,9	116,4
1950	175,4	182,5	149,5
1957	211,7	265,6	192,3

Ce qui est vrai pour les Etats-Unis, l'est aussi pour tous les autres pays capitalistes : partout la productivité du travail a augmenté et, par conséquent, les coûts de production ont diminué, donc les prix devraient avoir aussi diminué. En effet, comme nous l'avons démontré dans la première partie de cet ouvrage, la valeur des marchandises est déterminée par le temps de travail moyen socialement nécessaire à les produire. Ce qui veut dire que la valeur des marchandises varie en raison inverse de la productivité du travail. Toute augmentation de cette productivité entraîne donc une baisse équivalente de la valeur. Si, par exemple, dans la production d'une marchandise donnée, la productivité du travail augmente de 20 pour cent, sa valeur diminuera de 20 pour cent (3). Or, comme nous le montre le tableau ci-dessus, la productivité du travail n'a cessé d'augmenter, mais les prix, au lieu de diminuer, ont augmenté.

Les prix augmentant, alors qu'ils devraient normalement diminuer, l'explication de cette hausse ne peut se trouver que dans la structure de l'économie. Le mouvement général des prix depuis le début du siècle en est un indice certain. En effet, pourquoi les prix baissent-ils tout au long du 19ᵉ siècle, alors qu'ils sont en hausse tout au long du 20ᵉ ? Pourquoi ce changement d'orientation, puisque la productivité du travail a continué d'augmenter ? Il est évident que cela ne peut s'expliquer que par une modification dans la structure de l'économie capitaliste. Et cette modification, c'est le passage de l'économie concurrentielle à l'économie de monopole. De fait, le changement d'orientation dans le mouvement des prix coïncide avec l'apparition des monopoles. C'est vers la fin du siècle dernier que commencent à se former les monopoles, c'est aussi vers la fin du siècle dernier que commence le changement d'orientation du mouvement des prix vers la hausse.

Comment cela est-il possible ?

Nous avons vu que l'objectif essentiel, la raison d'être des monopoles, c'est de préserver le profit des aléas des fluctuations économiques et de sa tendance à la baisse. Pour cela, il faut empêcher

(1) Les statistiques du premier tableau sont tirées de « Historical statistics from colonial times to 1957 » ; celles du deuxième tableau sont empruntées au « Statistical abstract » de 1940.

(2) « Historical statistics from colonial times to 1957 ».

(3) Naturellement nous supposons que l'augmentation de la productivité du travail se produit également sur tous les éléments qui entrent dans la production de cette marchandise.

la baisse des prix, répercuter sur les prix toutes les hausses de salaires, réduire le prix de revient sans diminuer le prix de vente. Par toutes ces mesures, les monopoles vont réussir à préserver leur taux de profit, mais, en contre-partie, ils vont provoquer une inflation chronique.

Lorsque les salariés obtiennent une augmentation de leurs salaires ou une réduction de la durée du travail, cet avantage, la production étant donnée, doit normalement se traduire par une diminution du profit capitaliste. En effet, la valeur ajoutée, créée par le travail, se partage entre tous les revenus provenant du procès de travail capitaliste : profit, intérêt, rente foncière et salaires. Toute augmentation de l'un ou de l'autre de ces revenus, la production étant donnée, entraîne nécessairement une diminution des trois autres ou de l'un des trois autres. En l'occurrence, l'augmentation des salaires entraîne une diminution du profit. Mais le capitaliste qui a été obligé de concéder une augmentation de salaires n'entend pas subir une réduction de son profit. Aussi, si rien ne l'en empêche, il augmentera ses prix de manière à conserver son même taux de profit. Et qu'est-ce qui peut l'en empêcher, sinon la concurrence ? Celle-ci étant éliminée par les monopoles, tout avantage concédé aux salariés est reporté sur les prix, ce qui entraîne une augmentation de ceux-ci. La chose se passe d'ailleurs très simplement. Le salaire étant pour le capitaliste un élément de prix de revient, toute augmentation du salaire se traduit, pour lui, par une augmentation du prix de revient, donc du prix de la marchandise.

Ainsi une augmentation de salaires qui, dans le capitalisme concurrentiel, se traduirait par une baisse du taux de profit, se traduit dans le capitalisme monopoliste par la hausse des prix. De cette manière, le monopole empêche la baisse du taux de profit. Mais cela entraîne une autre conséquence : l'inflation. Avant de voir le mécanisme de cette inflation, il nous faut dire quelques mots sur les conditions dans lesquelles la loi de la baisse tendancielle du taux du profit est valable.

Une loi est toujours relative, en ce sens qu'elle ne vaut que pour le milieu dans lequel elle se manifeste. Si ce milieu change, il est évident que la loi ne joue plus ou bien se modifie aussi. Ainsi, l'eau passe de l'état liquide à l'état solide à zéro degré et à l'état gazeux à 100 degrés. Mais cela n'est vrai qu'à la surface de la terre à la pression normale d'une atmosphère. Si on modifie la pression à laquelle l'eau est soumise à la surface de la terre, on modifie du même coup la température à laquelle elle change d'état. Si, par exemple, on enferme de l'eau dans une boule d'acier et que l'on porte la température au-dessus de 100 degrés, l'eau restera à l'état liquide. Elle restera aussi à l'état liquide, si on abaisse la température au-dessous de zéro. Par conséquent, la loi selon laquelle l'eau passe de l'état liquide à l'état solide à zéro degré et à l'état gazeux à 100 degrés, cette loi n'est valable que dans un milieu donné, qui est celui de la surface de la terre. Si on modifie ce milieu, la loi se modifie aussi.

Eh bien, il en est de même pour la loi de la baisse tendancielle du taux de profit. Cette loi n'est valable que pour le milieu qui lui a donné naissance : le capitalisme concurrentiel. Pour que le taux de profit soit poussé vers la baisse par le développement même du capitalisme, il faut qu'il y ait une très grande mobilité et une libre concurrence des capitaux. En effet, lorsque l'augmentation de la productivité du travail entraîne une diminution de la valeur, pour que cette diminution de la valeur se répercute sur les prix, il faut que la concurrence l'y oblige. S'il n'y a pas concurrence, les prix ne baisseront pas ou pas proportionnellement à la diminution de la valeur. Or cette concurrence disparaît avec les monopoles et l'ampleur du capital investi, notamment en moyens de travail. La mobilité des capitaux, c'est-à-dire leur passage d'une industrie à l'autre, est beaucoup plus grande lorsque le capital investi est petit que lorsqu'il est grand. Or avec l'immensité du capital fixe, les capitaux deviennent de moins en moins mobiles.

Ces deux facteurs : le ralentissement de la mobilité des capitaux et la disparition de la concurrence consécutive à l'apparition des monopoles ayant modifié le milieu qui a donné naissance à la loi de la baisse tendancielle du taux de profit, cette loi ne joue plus ou ne joue plus librement. Dans la mesure où elle joue encore faiblement, c'est que la concurrence n'a pas totalement disparu et qu'une certaine concurrence monopolistique existe, comme nous l'avons vu.

On peut se rendre compte de cela, par la relative stabilité du taux du profit au fur et à mesure que nous approchons de notre époque qui est celle des monopoles et de l'absence de mobilité des capitaux. C'est ainsi que, d'après les recherches effectuées par Gillman (4) concernant les industries manufacturières des Etats-Unis, nous constatons l'évolution suivante du taux de profit :

Evolution du taux de profit

Année	Taux de profit	Année	Taux de profit
—	—	—	—
1880	69	1927	32
1890	60	1929	36
1900	50	1931	25
1912	42	1933	22
1919	29	1935	28
1921	18	1937	33
1923	29	1939	35
1925	32		

Ce tableau nous montre que le taux de profit qui est de 69 en 1880 baisse sans arrêt jusqu'en 1921, où il n'est plus que de 18. Puis il remonte légèrement et se maintient aux environs de 35, avec une baisse conjoncturelle pendant la grande crise de 1929-1930. Ainsi, au fur et à mesure que la concurrence a été éliminée par les monopoles, la baisse du taux de profit s'est ralentie. En supprimant la concurrence et en organisant la production en fonction de leurs intérêts, les monopoles ont donc réussi à atténuer l'influence des crises cycliques sur le profit et la baisse tendancielle du taux de profit. Mais ils n'ont réussi cela que pour faire sombrer la société dans un autre mal : la hausse permanente des prix, c'est-à-dire l'inflation chronique.

Il nous faut examiner, maintenant, quel est le mécanisme de cette inflation chronique (5).

Nous avons expliqué, dans la première partie de cet ouvrage, la différence qu'il y a entre le prix et la valeur. Les économistes officiels n'ont jamais pu comprendre cette différence qui pourtant est à la base des crises cycliques et de l'inflation chronique. Aussi, il nous faut y revenir un instant.

Une marchandise possède une valeur que l'on exprime dans une certaine quantité de monnaie. Cette quantité de monnaie n'est pas arbitraire : elle est la somme des dépenses qui ont été nécessaires pour produire la marchandise plus le pro-

(4) Joseph M. Gillman : « The falling rate of profit », Londres 1957 (pp. 55-56).

(5) Cette partie du chapitre est très résumée étant donné que les lecteurs de la « R.P. « l'ont déjà lue dans mon article sur les causes de l'inflation paru ici même.

fit courant du capitaliste. C'est donc dans le procès de production que se forme la valeur de la marchandise. La grandeur de cette valeur est déterminée par la loi qui régit le procès de production, et cette loi c'est la productivité du travail. Plus est grande la productivité du travail, plus est petite la valeur ; inversement, plus est petite la productivité du travail plus est grande la valeur. Etant donné que la productivité du travail n'a cessé d'augmenter depuis le début de ce siècle, la valeur des marchandises a donc diminué. Or nous constatons que depuis la fin du siècle dernier les prix n'ont cessé de monter. Que s'est-il donc passé ?

Lorsqu'une marchandise est produite, qu'elle sort du procès de production, elle représente une valeur qui s'exprime bien dans une certaine quantité de monnaie. Seulement cette valeur se trouve sous la forme marchandise et non sous la forme argent. Or le capitaliste n'a que faire de cette marchandise, ce qu'il lui faut c'est la transformer en argent. Cette transformation de la marchandise en argent est, pour lui, la condition de la poursuite de son activité productrice. Pour transformer la marchandise en argent, il faut la vendre ; pour la vendre, il faut la porter sur le marché. A partir du moment où une marchandise est mise en vente, elle quitte le domaine de la production pour entrer dans celui de la circulation, c'est-à-dire du marché. Or, la loi qui régit le marché n'est pas la même que celle qui régit la production. La loi qui régit la production : c'est la productivité du travail ; celle qui régit le marché : c'est le rapport entre l'offre et la demande.

Lorsque le capitaliste porte sa marchandise au marché, celle-ci a une valeur dont la grandeur s'exprime dans une quantité de monnaie donnée, disons, par exemple, 10. Mais rien n'oblige le capitaliste à vendre cette marchandise 10, ni l'acheteur à payer ce prix. Le capitaliste cherchera à la vendre plus de 10 et l'acheteur à la payer moins de 10. Le marché est un champ de bataille où s'affrontent vendeurs et acheteurs, champ de bataille pacifique, sans doute, mais qui n'en est pas moins la cause de bien des malheurs. Ce qui va décider de l'issue de cette bataille, c'est, comme dans toutes les batailles, le rapport des forces. Et sur le marché ce rapport des forces s'exprime dans le rapport entre l'offre et la demande. Selon que ce rapport sera favorable à l'offre ou à la demande, le prix auquel la marchandise sera vendue sera supérieur ou inférieur à sa valeur déterminée par le procès de production, c'est-à-dire, dans notre exemple, supérieur ou inférieur à 10.

Voilà le fait important qu'il faut retenir : en raison de ce que la loi qui régit la production n'est pas la même que celle qui régit le marché, il est possible qu'il y ait un écart entre la valeur de la marchandise et le prix dans lequel cette valeur est réalisée. Cet écart se produit chaque fois qu'il n'y a pas concordance entre les deux lois. Si la productivité du travail augmente alors que l'offre reste inférieure à la demande, le prix montera bien que la valeur diminue. Or, l'écart entre la valeur et le prix est la source d'un déséquilibre qui, dans une économie concurrentielle, conduit à une crise et, dans une économie de monopole et de protectionnisme, conduit à l'inflation chronique.

Il nous faut donc rechercher comment et pourquoi le prix peut être supérieur à la valeur d'une manière systématique et continue créant ainsi cette inflation lente et continue que nous constatons depuis le début de ce siècle.

Deux phénomènes vont provoquer une hausse des prix par rapport à la valeur : l'excès d'investissement et l'augmentation de la productivité du travail. Et ces deux phénomènes étant constants et continus provoquent une hausse constante et continue des prix.

Examinons-les successivement.

Nous sommes partis d'une situation d'équilibre, or une telle situation signifie que toute la production est vendue et qu'il ne reste pas une marchandise en stock. Comme le but de la production, c'est le profit, puisque tout a été vendu, les capitalistes vont vouloir augmenter leur production et pour cela investir le plus possible en faisant appel au crédit. Il s'ensuivra un excès d'investissement par rapport aux possibilités matérielles, d'où hausse des prix. Ceux-ci s'élèvent alors au-dessus de la valeur, créant ainsi un profit supplémentaire qui ne correspond à aucune production supplémentaire ; ce profit supplémentaire, jeté sur le marché comme demande de biens de production et de consommation, ne fait qu'accentuer la hausse des prix. Cette hausse des prix au-dessus de la valeur n'étant pas proportionnelle, le rapport nécessaire entre les secteurs de l'économie est rompu; il se crée alors un déséquilibre qui, dans une économie libérale, aboutit à une crise dont le résultat est de ramener les prix en arrière. Par contre, dans une économie de monopole et de protectionnisme, la crise ne jouant plus son rôle ou bien étant atténuée dans ses effets, l'équilibre nécessaire entre la valeur et le prix se rétablit par une hausse des prix et des salaires restés en retard. Cela aboutit à ce que la valeur de la production, qui s'exprimait auparavant dans une certaine quantité de monnaie, s'exprimera désormais dans une quantité supérieure. L'équilibre est rétabli, mais à un niveau plus élevé. Et à partir du moment où il y a équilibre, le processus que nous venons de décrire recommence provoquant ainsi une nouvelle hausse des prix par rapport à la valeur et un nouveau déséquilibre qui ne pourra disparaître que par un nouveau rajustement général des prix et des salaires à un niveau plus élevé.

Tel est le processus inflationniste déterminé par l'excès d'investissement, lequel est dû à la soif de profit des capitalistes pour lesquels la production n'a pas d'autre raison que le profit.

Voyons maintenant le processus inflationniste déterminé par l'augmentation de la productivité du travail, processus qui n'est nullement exclusif de l'autre ; les deux processus peuvent parfaitement cumuler leurs effets.

Supposons une production dont la valeur et le prix sont égaux et se situent à 200 pour les biens de production et à 100 pour les biens de consommation. Supposons maintenant que la productivité du travail augmente de 25 % dans l'ensemble du secteur des biens de production. Etant donné que la valeur varie en raison inverse de la productivité du travail, il en résultera une baisse de la valeur des biens de production de 25 % : ce qui valait 200 ne vaudra plus que 150.

Cela signifie que les biens de production devraient se vendre 150 au lieu de 200 primitivement. Devraient ! Mais les capitalistes ne sont pas des philanthropes qui investissent de l'argent pour servir l'humanité. Ce sont des gens d'affaires qui recherchent du profit, et le plus de profit possible. S'ils ont réussi, grâce à une meilleure productivité du travail, à diminuer la valeur de leur production, ils n'en continueront pas moins à vendre leur production à l'ancienne valeur, c'est-à-dire 200. Dans une économie concurrentielle, cela leur serait difficile puisqu'il y a une augmentation de la production, donc de l'offre ; mais dans une économie de monopole et de protection-

nisme cela se peut et se fait : nous avons démontré plus haut que les prix des industries monopolisées résistent mieux à la baisse que ceux des industries non monopolisées.

Si les biens de production continuent à être vendus 200 au lieu de 150 comme l'exigerait la baisse de leur valeur, les capitalistes de ce secteur en tireront un surprofit qu'ils voudront naturellement investir. (Nous supposons leur consommation saturée.) Cet investissement, comme tout investissement, va se diviser en deux parties : une en moyens de travail, l'autre en salaires. La partie investie en moyens de travail ne pose pas de problème puisque la production de ces derniers a augmenté. Par contre, celle investie en salaires va accroître la demande de biens de consommation alors que dans ce secteur il n'y a pas eu augmentation de la productivité. Il y aura dès lors une augmentation des prix des objets de consommation qui, à son tour, va entraîner une hausse des salaires. Et ce mouvement de hausse des prix et d'augmentation des salaires se poursuivra aveuglément jusqu'à ce que l'équilibre entre les deux valeurs soit rétabli de nouveau et que les travailleurs bénéficient de l'augmentation de la productivité du travail. Après des tâtonnements plus ou moins longs selon les circonstances, cet équilibre sera trouvé, mais il se situera à un niveau supérieur à 200 et 100. Et une fois l'équilibre rétabli, le même processus recommence dès qu'il y a augmentation de la productivité du travail.

Ce phénomène n'est autre que la conséquence de l'économie marchande dans laquelle la valeur et le prix n'obéissent pas à la même loi. Tant que l'économie marchande se mouvait dans la concurrence et que la mobilité des capitaux était très grande, les prix étaient sans cesse ramenés vers la valeur à travers des fluctuations cycliques plus ou moins violentes. Aujourd'hui, la concurrence ayant cédé la place au monopole et le libre échange au protectionnisme, les fluctuations cycliques sont atténuées, tandis que l'ampleur du capital fixe a enlevé toute mobilité aux capitaux. En conséquence, lorsque dans un secteur, dans une industrie ou simplement dans quelques entreprises importantes, intervient une augmentation de la productivité du travail et, par conséquent, une diminution de la valeur, au lieu d'opérer une baisse équivalente des prix, ceux-ci sont maintenus à leur niveau ou bien insuffisamment baissés. Il s'ensuit un surcroît de revenu dans ces branches d'industries : d'abord une augmentation des profits, puis des salaires. Et comme ces revenus accrus ne se dépensent pas dans ces branches d'industries mais se portent vers d'autres où la productivité du travail n'a pas forcément varié ou bien a moins augmenté, la conséquence sera une augmentation de la demande sans augmentation de l'offre, d'où une hausse des prix qui finira par se répercuter sur toutes les activités.

De même que dans l'économie concurrentielle, la crise était le moyen de rétablir l'équilibre rompu, dans l'économie de monopole et de protectionnisme, l'inflation est le moyen de rétablir l'équilibre économique rompu. L'inflation chronique qui caractérise le monde depuis la fin du siècle dernier, est donc la conséquence même d'un système économique basé sur l'échange, mais dont la loi naturelle de l'échange : la libre concurrence, n'existe plus. Autrement dit, l'inflation est la conséquence même des monopoles.

Cette relation entre l'apparition des monopoles et l'inflation avait été notée dès le début de ce siècle par un économiste anglais qui fut un des premiers à se pencher sur cette évolution du capitalisme vers les monopoles. Dans une étude sur les causes de la hausse des prix, publiée en 1912, il écrivait (6) :

« La hausse des prix, qui a commencé vers 1895, et a progressé plus rapidement pendant les quelques dernières années, attire, partout, l'attention des hommes d'Etat, des économistes et des publicistes. »

Cherchant une explication à ce phénomène, Hobson trouve plusieurs causes, dont le budget militaire croissant et le gaspillage qu'il entraîne dans la production. Mais il trouve surtout les monopoles :

« ...Un autre mouvement contemporain, écrivait-il, qu'on ne peut ignorer, est l'influence des associations commerciales et industrielles sur le volume de la production. La croissance rapide des trusts, cartels, conférences, pools et autres formes d'associations ou d'accords, correspond nettement à la période de hausse des prix et doit être considéré comme y ayant contribué. En effet, bien que les hommes d'affaires qui forment ces associations soient inspirés partiellement par le désir de réaliser des économies dans les méthodes de gestion, qui peuvent aider et non retarder la production, l'objet principal auquel ils aspirent est le maintien des prix élevés au moyen d'un contrôle de la production. Le résultat logique de la formation des associations est de réduire le niveau de la production au-dessous de ce qu'il aurait été avec la libre concurrence... »

Ainsi les monopoles n'ont réussi à sauvegarder leur profit et à atténuer les fluctuations économiques qu'en précipitant la société dans un déséquilibre permanent : celui de l'inflation chronique. Et ce déséquilibre se révèle plus terrible que les précédents car il appelle une réaction permanente de la société qui s'exprime par l'intervention de l'Etat en tant que garant de la stabilité de la monnaie. En effet,

« Une économie où l'industrie principale est partagée entre quelques firmes ne peut pas cadrer avec une théorie du capitalisme qui exige que le pouvoir de régler les prix et les salaires, ou la production, ou les investissements soit impersonnellement régie par les actions et réactions du grand nombre... Le producteur a maintenant un contrôle précis sur les prix. Dès lors, les prix ne sont plus une force impersonnelle sélectionnant l'homme efficient, le forçant à adopter le mode et l'échelle d'opérations les plus efficientes et rejetant l'homme inefficient et incompétent... Quand les vendeurs ont obtenu le contrôle des prix, ceux-ci ne reflètent plus les fluctuations de la demande des consommateurs... Quand les prix sont tacitement administrés par un petit nombre de grandes sociétés, ils ne se meuvent plus librement et la production ne répond plus automatiquement aux changements des prix. Une augmentation de la demande peut entraîner une augmentation de la production aux anciens prix ; elle peut tout aussi bien conduire à la décision de relever les prix et les profits avec une production inchangée. » (7)

Cela dépendra évidemment de l'intérêt des monopoles. Aussi le même auteur ajoute :

« Les Etats-Unis, dans les années trente, avaient un besoin urgent d'une nouvelle théorie des relations du gouvernement avec la vie économique » car, ajoute-t-il, « la conséquence du monopole, s'il n'est pas corrigé par des forces dont je parlerai dans le prochain chapitre, c'est une distribution

(6) J.A. Hobson : « Causes of the rise of prices », Documents du Sénat américain n° 980, Washington 1912, pp. 3 et 9.

(7) Kenneth Galbraith : « Affluent society », Bristol 1958 (pp. 39, 46, 47, 80 et 109).

non satisfaisante du travail et des autres ressources entre les industries et une inégalité inutile dans la distribution des ressources personnelles. » (7)

De son côté, Gaëtan Pirou écrit :

« ... A mesure que l'intégration s'étend, la grande entreprise se soustrait à la loi du marché... Il s'ensuit que les notions de valeur d'échange, de profit... voient se restreindre leur champ d'application... » (8).

Signalons aussi que Frédéric Engels avait déjà noté le fait que les forces productives devenues gigantesques et monopolistes échappaient aux lois de l'économie capitaliste (9).

« Les capitalistes, a-t-il écrit, acquièrent de plus en plus la conviction que les forces productives modernes, avec leur développement rapide et gigantesque, échappent tous les jours davantage aux lois de l'échange capitaliste qui devaient les diriger. Les deux symptômes suivants l'établissent à l'évidence : 1° la nouvelle et universelle manie des droits de protection, qui se distingue de l'ancienne idée protectionniste en ce sens qu'elle poursuit avant tout la protection des articles susceptibles d'exportation ; 2° les cartels et les trusts qui se créent dans les grandes branches de production. »

C'est devant cette emprise des monopoles sur l'économie, qui fausse toutes les lois du marché, que l'intervention de l'Etat devient nécessaire. En effet, comme l'écrit Jacques Gascuel,

« ... Dans un espace économique limité, où le libre jeu des lois naturelles conduit au monopole et engendre de graves injustices, où le marché n'est plus un régulateur, le laissez-faire ne saurait s'appliquer. Le temps du libéralisme est passé. L'économie doit être organisée... » (10).

Pierre RIMBERT.

---

(8) Gaëtan Pirou : « Economie libérale et économie dirigée », t. II, p. 32.
(9) Note au Capital de Marx, livre III.
(10) Jacques Gascuel : « Dégradation du profit », Paris 1941 (pp. 185-186).

ERRATUM

Dans le dernier numéro un « mastic » typographique s'est produit dans l'étude de Rimbert. A la page 17-233, première colonne, dernier alinéa, les deux lignes commençant par « celles... » et « peut » ne sont pas à leur place. Elles vont au bas de la deuxième colonne de la même page, juste avant la dernière ligne du texte.

MAISON DES SYNDICATS OU MAISON DU PARTI ?

Tous les anciens du mouvement syndical ne sont pas morts. Il en subsiste certainement qui se rappellent l'existence de la Maison des Syndicats, propriétaire de l'immeuble sis impasse Chausson, au 33, rue de la Grange-au-Belles et des immeubles et terrains du 8, avenue Mathurin-Moreau et boulevard de la Villette. Cette société s'était constituée au début de ce siècle quand la C.G.T., chassée de la Bourse du Travail par Clemenceau, devint acquéreur de ces immeubles pour s'y loger grâce au prêt que lui fit à l'époque notre camarade Louzon. On constitua alors une société par actions dont les seuls actionnaires étaient tous les syndicats parisiens. Chacun en proportion de ses effectifs.

Après la première scission, ce furent les syndicats adhérents à la C.G.T.U. qui disposaient de la majorité des actions et ce sont leurs dirigeants qui en assumèrent la gestion, comme ils dirigèrent l'imprimerie installée dans les locaux de la Grange-aux-Belles. Le président du conseil d'administration fut, à peu près sans interruption, Henri Raynaud, alors secrétaire de l'Union des Syndicats de la Seine.

Au lendemain de l'unité réalisée en 1936, ceux qu'on appelait les ex-confédérés (les anciens demeurés à la C.G.T.) participèrent à la gestion de la Maison.

Cela jusqu'en 1939... Puis se produisit la honteuse collusion Hitler-Staline, cause d'une deuxième scission, et qui eut aussi pour conséquence l'intervention gouvernementale contre ceux qui approuvaient cette alliance du nazisme et du stalinisme. Il y eut, je crois, des confiscations de biens dont la Maison des Syndicats fut victime, et son imprimerie fut fermée.

Mais j'imagine que les choses ont dû rentrer dans l'ordre après que les communistes eurent pris leur place dans la lutte contre Hitler, et toutes les confiscations ont dû être annulées. Nous manquons d'informations sur ce qu'il est advenu des biens de la Maison des Syndicats depuis la Libération. Sans doute que quelques militants syndicaux parisiens pourront nous éclairer sur ce point.

Si nous rappelons ce passé, c'est parce que nous venons d'apprendre que le Parti communiste a décidé de construire un nouveau siège sur l'emplacement des immeubles de l'avenue Mathurin-Moreau et du boulevard de la Villette et qu'il a même fait appel pour cela à l'architecte qui a conçu et construit la cité ultra-moderne de Brasilia, M. Oscar Niemeyer. La maquette de ce projet a déjà été exposé à Moscou et *l'Huma* vient seulement de révéler cette initiative à ses lecteurs.

Des communistes d'opposition s'inquiètent et protestent. Ils dénoncent le secret qui a accompagné cette initiative, à laquelle même la direction du Parti communiste n'a pas été toute associée et craignent que le coût en soit trop élevé. Dans leur journal « Unir » de ce mois, ils s'expriment ainsi :

Un noyau fractionnel que ne contrôle même pas le Bureau Politique tout entier, et encore moins le Comité Central, a décidé, depuis le printemps 1966 — sans que le Parti en soit informé — d'acheter à prix d'or des terrains spéculatifs et d'ériger à centaines de millions un immeuble futuriste prétentieux, comme siège du P.C.F.

La maquette de ce local était exposée à Moscou depuis le 14 octobre, alors que les membres du Comité Central ignoraient même le projet. Dans le même temps, sous le prétexte que les finances du Parti étaient menacées, on faisait campagne pour « l'Huma » à 40 centimes, on ouvrait une souscription pour financer la campagne électorale.

Seule une trésorerie parallèle, qui échappe au contrôle des organismes réguliers — mais sur les ressources de laquelle il n'est pas sûr que le pouvoir manque d'informations — peut permettre au noyau fractionnel de telles décisions, au mépris des statuts. Comme militants, comme cotisants, comme souscripteurs, nous appelons tous les camarades à protester et à demander des éclaircissements à tous les permanents qu'ils auront l'occasion de rencontrer...

Les communistes d'« Unir » protestent parce qu'ils supposent que le terrain et les immeubles ont été achetés à prix d'or. Et il est certain que ces biens valent actuellement plus de cent millions d'anciens francs. Mais notre inquiétude à nous est qu'ils ne l'aient pas payé assez cher et peut-être pas payé du tout. Aussi nous aimerions bien savoir comment des terrains et des immeubles appartenant à la Maison des Syndicats sont devenus propriété du Parti communiste.

F. CHARBIT,
ancien administrateur
de la Maison des Syndicats.

Le 520e siècle de Jean Fourastié

L'ère des manœuvres diplômés

Le grand technocrate du Plan, Jean Fourastié, vient de publier dans « le Figaro » (du 25 novembre 1966) un article intitulé : « 520e siècle ». C'est le premier article d'une série que nous suivrons de près, non que nous en voulions plus particulièrement à Jean Fourastié, qui est, parait-il, un homme charmant, mais parce que ce président de la Commission de la main-d'œuvre du Plan développe en toute bonne conscience la « philosophie technocratique ».

Le 520e siècle, c'est le nôtre, mais compté à partir du moment auquel Fourastié situe l'apparition de l'**homo dit sapiens.** Et notre technocrate trouve ce siècle exaltant entre tous ! On comprend cela, Quelle revanche sur les bourgeois capitalistes qui dans sa jeunesse tenaient encore le haut du pavé ! Mais Fourastié comprendra peut-être que celui qui est condamné à gagner sa vie comme sableur chez Renault ou comme manœuvre dans les produits chimiques, puisse avoir une optique différente de la sienne.

Reprenant les chiffres de son livre les « 40.000 heures », dont nous aurons encore l'occasion de parler pour les raisons indiquées plus haut, il nous apprend qu'en 1900 il y avait 30 manœuvres pour 1 cadre alors qu'en 1980 il n'y aura plus que 2 manœuvres pour 1 cadre ; et que, par ailleurs, si en 1910 encore il n'y avait que 1,5 % de bacheliers en France, en 1980 il y en aura 35 %. Ma foi, quand on sait que la bonne moitié de l'enseignement n'est qu'une mise en condition abrutissante, il n'y a là aucune raison de pavoiser ; l'industrie, de plus en plus compliquée, demande des manœuvres mieux dressés, dont les réflexes mentaux de robots seront confirmés par un diplôme, c'est tout ! Mon copain, ébéno du faubourg, était un homme au moins aussi complet que ces bacheliers angoissés de l'an 1980.

LE MENSONGE DES STATISTIQUES

Les laudateurs du capitalisme libéral vantaient les vertus de la « libre entreprise » et du « profit », ce dernier légitimé par le « risque » que courait celui qui investissait ses capitaux dans une entreprise. C'était une assez grossière justification de l'exploitation de l'homme par l'homme. Fourastié, lui, vante la « valorisation » que l'encadrement des techniciens apporte au travail des ouvriers ! C'est plus subtil, trop subtil même, puisqu'il ne nous parle pas des technocrates mais seulement des techniciens et petits cadres, ces nouvelles classes moyennes qui, comme les anciennes, sont en général du côté du manche.

En l'an 2000, prédit-il, il y aura sur 100 personnes actives : 10 manœuvres, 15 O.S., 50 professionnels, et 25 cadres (cadres techniques et cadres de commandement confondus) qu'il désigne du terme vague de « personnes compétentes ».

Evidemment, pour parler des technocrates il aurait dû établir ses statistiques sur 10.000 et 100.000 individus actifs. Mais il lui était évidemment plus facile, avec des statistiques tronquées, d'escamoter le problème de la « nouvelle classe » dirigeante qui organise le pillage de la production non plus au travers du « profit », comme l'avait si bien décrit Marx pour le capitalisme libéral, mais par d'énormes sommes prélevées tous les mois dans les caisses des entreprises et cyniquement baptisées « salaires ». Voilà comment, avec des statistiques « justes », on peut cacher la vérité.

Fourastié trouve de précieux auxiliaires dans les dirigeants de la C.G.T. et dans le sieur Malterre, président des « Cadres », ces adjudants de l'industrie, qui cramponnés à leur os ne veulent pas entendre parler d'un écrasement de la pyramide des salaires proposé par les cadres électriciens F.O. et C.F.D.T., ainsi que par les cadres de l'E.D.F., du Pétrole, du Textile, des Transports, etc. (« Le Monde », 29 nov. 1966). Bravo pour ces derniers ! Honte aux dirigeants de la C.G.T. qui veulent maintenir l'augmentation au pourcentage qui favorise les hauts cadres et accentue les différences de salaires au lieu d'en fermer l'éventail.

LA « VALORISATION », NOUVEAU SLOGAN

Il n'y a pourtant pas de commune mesure entre un petit cadre qui gagne 20.000 F par an et un grand technocrate comme Eugène Grace, président-directeur général de la Bethlehem Steel qui a, lui, un « salaire » de plus de 404 millions d'anciens francs (Claude Julien : le nouveau Nouveau Monde, I p. 25). Il est vrai que c'est en Amérique et que l'Etat lui prend 305 millions d'impôts, ce qui fait qu'à ce pauvre technocrate il ne reste plus que quelque 99 millions par an, autrement dit, il doit s'arranger pour joindre les deux bouts avec 8.200.000 anciens francs par mois ! Sans compter, bien entendu, les « affaires » et combines que son poste lui permet de réaliser.

Ceci, c'est en Amérique ; or il se trouve que notre apologiste de la technocratie Fourastié, écrit dans son livre (**40.000 heures**, p. 143) : « ...L'éventail des salaires (est) plus fermé aux Etats-Unis qu'en France, et en France qu'en U.R.S.S., ce qui est inattendu pour les doctrinaires ».

Ce n'est « inattendu » que pour ceux qui ont intérêt à camoufler l'exploitation de l'homme par l'homme pratiquée par la technocratie, en se gardant pratiquement de publier des statistiques sur les « gains » des technocrates français et russes.

Et voilà le scandale que M. Fourastié, par ailleurs bon citoyen et bon père, voudrait justifier par une « valorisation » du travail ouvrier dû à l'encadrement des techniciens !

Comme si la science et la technique étaient la propriété de ces messieurs, leur création, et non pas une lente accumulation collective à laquelle de nombreux ouvriers comme Fulton, Watt, etc., ont apporté une part essentielle ; comme si justement tout l'appareil de l'Enseignement n'était pas payé par la collectivité ; comme si le bénéfice de la science acquise ne lui revenait pas de droit.

Les ouvriers d'aujourd'hui, Monsieur Fourastié, ne sont pas encore bacheliers, mais ils comprennent d'autant mieux que votre 520e siècle n'est pas le leur. Pour le moment il est encore celui du travail en miettes, des cadences abrutissantes, du lapinisme obligatoire, des entassements quotidiens dans les transports, de la folie du rendement, de la pollution de l'air et de l'eau, etc.

Et si vous leur mettez, en compensation, la possibilité d'aller bientôt se balader sur la lune (d'où pourraient bien partir des bombes lancées avec une superprécision), ils vous répondront, comme mon copain l'ébéno, intelligent mais insensible à cet orgueil scientiste, qu'ils préfèrent se balader au bois de Vincennes, malgré la puanteur des bagnoles. Comme je les comprends !

Maurice LIME.

Une grève scolaire à Rezé

Plusieurs grèves scolaires ont eu lieu, depuis la rentrée, en divers endroits du pays. Elles avaient pour motif commun l'insuffisance ou l'inadaptation des locaux, les classes surchargées, les mauvaises conditions de travail. Nos camarades Jullien et Bruneau, du Syndicat National de l'Enseignement Technique, nous donnent ici des informations et des commentaires sur une grève scolaire dans la Loire-Atlantique.

Nous croyons utile, pour les non-enseignants peu initiés à la signification des nombreux sigles employés dans cet article, de donner le petit lexique suivant :

C.E.S. : collège d'enseignement secondaire ;
G.E.G. : collège d'enseignement général ;
C.E.T. : collège d'enseignement technique ;
M.I. : maîtres d'internat ;
C.D.A.L. : comité départemental d'action laïque ;
S.N.I. : syndicat national des instituteurs ;
S.N.E.S. : syndicat national de l'enseignement secondaire ;
S.N.E.T. : syndicat national de l'enseignement technique ;
B.N. : bureau national.

*
**

La situation scolaire est à REZE (Loire-Atlantique) ce qu'elle est à peu près partout en France : classes surchargées dans le primaire ;

un seul C.E.S. pour 30.000 habitants, encore ce C.E.S. résulte-t-il de la transformation d'un C.E.G., « véritable caserne à gosses, où sont entassés 940 enfants, alors que le chiffre de 500 ne devrait pas être dépassé » ;

une cité technique (comprenant un C.E.T. et un Lycée) insuffisamment dotée en personnel (professeurs, M.I., Agents, une infirmière pour 1.300 élèves dont 300 internes), insuffisamment équipée et incomplète (biologie et électrotechnique).

Depuis plus d'un an déjà parents et enseignants collaborent dans le cadre d'un Comité de liaison des Conseils de Parents d'élèves (tous ordres d'enseignement) et d'un Conseil communal d'Action laïque. A plusieurs reprises (conférences publiques, manifestations de rues, pétitions), les insuffisances furent dénoncées comme les conséqences de la politique scolaire et économique du gouvernement. Une mise en garde fut adressée en juin aux autorités.

La rentrée d'octobre 66 devait prouver la combativité des parents, mais malheureusement pas celle des syndicats d'enseignants.

Résumons les faits :

A REZE « Château-Sud » s'ouvre un groupe scolaire. Les parents d'un quartier proche, dont les enfants devaient aller à une autre école éloignée et vétuste, exigent que leurs enfants soient accueillis dans le groupe neuf de « Château-Sud » où les locaux sont inoccupés. L'Académie accepte d'inscrire les enfants et promet des maîtres.

Le samedi 24 septembre, veille de la rentrée, l'assemblée générale des parents prend acte des « promesses » mais décide la grève scolaire pour le lundi 26 septembre, jour de la rentrée.

Le lundi matin, plus de 150 parents accompagnent leurs enfants à l'école, s'installent dans la cour et « occupent » l'école toute la journée. Ce jour même l'Académie annonce l'ouverture de plusieurs classes.

Le lundi soir l'assemblée générale des parents prend acte de cet engagement mais décide que si ces postes sont ouverts par **suppression** de classes dans les autres écoles de la commune, **ils reprendront la lutte.** En effet le mardi, 3 instituteurs du groupe scolaire de REZE « Bourg » sont déplacés à « Château-Sud ».

Le mercredi, les parents de REZE « Bourg », par solidarité avec ceux de « Château-Sud », **occupent leurs écoles respectives.**

Cette action met à nu la politique scolaire du gouvernement : refus de créer les postes nécessaires. Le S.N.I. évaluait, avant la rentrée à plus de 300 pour le département les besoins en instituteurs. L'Académie en avait demandé plus de 50. **Aucune création n'a eu lieu.**

De son côté, le préfet a fort bien compris l'importance et la puissance de ce mouvement parti spontanément. **Le vendredi 30 septembre** il éconduit grossièrement une délégation de parents d'élèves. Mais, en même temps, le mouvement parti de « Château-Sud » fait tache d'huile. Les parents prennent conscience de la gravité de la situation à tous les niveaux scolaires. Partout des réunions de parents d'élèves se tiennent et décident le principe d'une grève scolaire. On verra l'Inspecteur d'Académie interdire aux parents de se réunir dans les groupes scolaires, comme ils le font habituellement.

Le samedi 1er octobre, le Comité départemental d'action laïque de Loire-Atlantique diffuse un « Appel » où... « il approuve sans réserve l'action engagée par le Comité de Liaison des Parents d'élèves de REZE »... où... « il se déclare prêt à organiser des manifestations locales et une action généralisée pouvant aller jusqu'à une grève scolaire pour réaliser ces objectifs »... où « il tient à préciser que les décisions prises ce jour seront transmises à toutes les organisations de parents d'élèves, de la Maternelle au Second Degré, à tous les syndicats enseignants, à tous les délégués cantonaux, à toutes les amicales laïques, coopératives et foyers d'éducation populaire ».

Le 6 octobre, le conseil syndical du S.N.I. décide de proposer au C.D.A.L. une grève départementale, **parents et enseignants. Le 12 octobre**, s'appuyant sur la résolution du S.N.I., le Comité de Liaison des Parents d'élèves de REZE décide une grève scolaire à REZE pour le samedi 22 octobre et demande au C.D.A.L. de faire de cette journée, une grève départementale. **Le 13 octobre**, le C.D.A.L. réuni ce jour là, félicite les parents d'élèves de REZE, les encourage, mais, dit-il, des délais doivent être prévus pour mettre au point les modalités de cette action et effectuer une propagande sérieuse en Loire-Atlantique, il regrette que tant sur le plan départemental que national les conditions ne soient pas encore réalisées pour une action immédiate... et il mettra tout en œuvre pour y parvenir !

Cette résolution est lue à la conférence de presse organisée par le Comité communal d'action laïque de Rezé ce même soir devant 300 parents.

La réaction est unanime ; cette position du C.D.A.L. refusant la grève est comprise comme une capitulation, d'autant plus que le C.D.A.L. propose de reporter l'action à la venue du ministre Fouchet prévue pour la dernière semaine d'octobre (depuis plus d'un an il doit inaugurer une certaine faculté).

Le 22 octobre : 5.611 enfants et adolescents ne prennent pas le chemin de l'école. Pour 4 groupes scolaires du primaire, la grève est totale (100 %). Pour l'ensemble des établissements (Primaire, C.E.S. et Cité Technique) le pourcentage est de 98,24%. A la Cité Technique sont présents, les 300 internes, 4 externes et 13 demi-pensionnaires sur 1.320 élèves.

Le succès de cette grève montre avec éclat la justesse de la décision des parents, la profondeur du mécontentement, la confiance dont jouissent les Conseils de Parents et l'ensemble de leurs responsables.

L'ATTITUDE DES ENSEIGNANTS ET DE LEURS SYNDICATS

Mais qu'ont fait les enseignants de Rezé le 22 octobre ? Ils n'ont pas fait grève.

Alors que **dans la rue les parents défilent pour la défense de l'école publique, les enseignants sont seuls dans leur classe.**

Les jours précédents, les réunions des sections syndicales ont été très agitées et révélatrices... la grande peur règne et tous les arguments sont bons pour se dérober. Les sections locales S.N.E.T.A.A et C.G.T. du C.E.G. ont accepté, à l'unanimité de faire grève avec le S.N.I. (alors que déjà le 10 octobre elles ont fait grève à 92 %). La sous-section du S.N.I. de Rezé, réunie le même soir, en présence du secrétaire départemental, a refusé de se joindre au mouvement des parents (13 pour la grève, 43 contre). Quant à la section locale du S.N.E.S.... elle a attendu de connaître la décision du S.N.I. ce

qui lui a évité de se réunir. Pourtant les préavis de grèves avaient été déposés.

Si l'action des parents de Rezé a mis à nu la politique de Fouchet, elle a aussi démontré la couardise, la volonté... d'inaction de ceux qui se disent les **« dirigeants »** de l'action laïque.

Qui se fait encore illusion sur la grande grève scolaire nationale prévue à Pentecôte par la Fédération Cornec ? Le gouvernement peut couler de beaux jours !

Aux dernières nouvelles, nous apprenons que :

la grande manifestation nationale ne doit pas nécessairement être une grève ;

que l'action pourrait se situer au 3e trimestre (voir « Enseignement Public » d'octobre) ;

que l'action pourrait éventuellement revêtir la forme d'une édition et d'un envoi... de cartes postales (B.N. du S.N.I. de fin octobre)... merci pour les P.T.T. !

Pourtant, partout les mêmes problèmes se posent, se multiplient : fermeture de classes, déplacement **d'office** de maitres, groupements de sections, liquidation des maternelles, enseignement au rabais, etc.

Les dirigeants syndicaux, les dirigeants laïques en général, continueront, n'en doutons pas, à faire de l'action... sous la forme de déclarations.

Ainsi la motion majoritaire d'orientation préparant le congrès de la F.E.N. propose :

« de démystifier l'opinion publique quant à la nature de la politique scolaire du gouvernement et quant à l'ampleur réelle de ses réalisations ;

« de poursuivre et intensifier sa campagne pour la défense et l'expansion d'une école publique démocratique à la hauteur des besoins de la nation ;

« elle déclare que seule la **nationalisation de l'enseignement** permettra de réaliser pleinement les objectifs ainsi définis, nationalisation rendue d'ailleurs inéluctable pour régler la situation créée par des lois antilaïques **que nous ne cessons de combattre. »**

Les parents de Rezé, d'autres sans doute... et l'Administration ne sont pas dupes. A leur côté, les parents n'ont la plupart du temps trouvé que des enseignants « minoritaires ».

Nous devons nous estimer heureux que les parents d'élèves, en combattant pour l'avenir de leurs enfants, assurent en même temps la défense de l'emploi des enseignants. Ce qui demeure très important c'est que les parents ont conscience que les difficultés locales sont le fruit d'une politique scolaire antisociale, et qu'ils ont pris la mesure de leur puissance d'action, y compris pour faire céder les appareils syndicaux ou politiques... de gauche.

La plus élémentaire revendication : **le droit pour les enfants à des conditions normales d'enseignement,** peut mettre en cause la politique du capital.

R. JULLIEN et **A. BRUNEAU.**

EN GRÈCE : Efforts syndicalistes et corruption politique

Dans nos précédentes chroniques de la « R.P. », nous avons expliqué en détail la situation du prolétariat grec et la dislocation du syndicalisme en groupes de tendances politiques inefficaces.

Du côté gouvernemental, le ministre du travail, M. Bakatselos, a fait un rapport à la présidence du conseil pour exposer le bilan de son activité au cours d'une année. Contre ses affirmations, un des rares syndicalistes qui restent fidèles à la doctrine révolutionnaire, le camarade A. Argyris, réfute avec force arguments les prétendus résultats de ce ministre industriel. Voici des extraits de son article publié par le joural d'Athènes : **A Desmetos Logos :**

« M. Bakatselos a été ministre du travail de M. Papandréou. Pour ne pas laisser à d'autres la défense des intérêts industriels, il a suivi le cabinet actuel. Depuis juillet 1965, il a réussi à accumuler, dans tous les métiers, un nombre de jours de grève encore jamais connu. Ces grèves n'ont pas de buts bien définis ; elles sont sans liaison interprofessionnelle, elles naissent de la fièvre de consommation des produits importés, tandis que des produits agricoles, en pleine abondance, pourrissent dans les campagnes et les marchés. Cela fait l'affaire des nouveaux margoulins enrichis comme importateurs et favorisés par le pouvoir, au détriment de l'économie nationale dont la balance commerciale est en déficit permanent. On en est alors à solliciter des subventions pour les produits déficitaires ou invendus.

« M. Bakatselos s'était engagé à appliquer la démocratisation syndicale, bâillonnée depuis vingt ans. Il a tout fait pour replacer aux postes syndicaux — avec la complicité de la C.I.S.L. — tous les corrompus, professionnels de la servitude ouvrière. Au mépris des intérêts généraux du pays, il n'a pas appliqué les lois internationales du Code du travail, pourtant approuvées unanimement par le parlement.

Les services ministériels ont tout mis en œuvre pour tromper les organisations syndicalistes européennes qui exigeaient l'application des statuts confédéraux et le respect des règles démocratiques de la liberté syndicale. Contrairement aux engagements politiques, ils ont conservé le contrôle des caisses du « Foyer Ouvrier », caisses noires servant à ravitailler les syndicats inféodés, grâce aux millions des cotisations des salariés sous le titre « Bonheur et travail » ! Ces caisses, typiques créations fascistes, sont destinées à réduire les salariés à l'impuissance, à les empêcher de défendre librement les conventions collectives, telles qu'elles sont prévues par les lois internationales 87 et 98 sur la spécialisation des branches de travail et leur rémunération. Quand les travailleurs se mettent en grève pour exiger leurs salaires, alors le pouvoir décrète une manière de mobilisation illégale.

« Il résulte de cette situation que les travailleurs grecs cherchent à s'expatrier en dépit des efforts que les services ministériels déploient pour les maintenir en place. Toute cette politique de caractère paternaliste est couronnée par le parti pris des tribunaux, par leurs décisions injustes dans les conflits entre patrons et salariés. Leurs interprétations se font toujours au profit du patronat et au mépris des intérêts du pays, condamné à une économie arriérée, à un niveau de vie en retard sur les autres pays européens, à une économie très inférieure par rapport à celle du Marché Commun. »

Ainsi se termine le réquisitoire du camarade Argyris et de ses amis. A côté d'eux, pour éclairer les syndicalistes européens sur la condition des ouvriers grecs, d'autres voix s'élèvent : celle du groupe du syndicalisme large du camarade Goutas-Kokorelis ou, par d'autres chemins, celle du camarade S. Priftis avec « Nouveau départ des Conseils Ouvriers ». Ces groupes cherchent le moyen de créer une organisation capable de défendre les intérêts généraux des ouvriers grecs.

Deux forts groupes politiques s'opposent à ces efforts : le groupe d'influence communiste ; le groupe centriste de Papandréou. Le parti communiste grec n'entend pas être privé du monopole qu'il s'arroge d'être l'avant-garde du prolétariat et au nom duquel il décide que la lutte ouvrière doit être dirigée par lui et pour sa propre finalité.

Le groupe centriste de Papandréou préfère la corruption dans les syndicats. Dirigeant un parti politique bourgeois, lié avec le groupe financier de la banque Mavros-Lambrakis et de sa presse, il favorise la classe des importateurs et contribue à maintenir le parasitisme social des privilégiés. Pendant son passage au pouvoir, disposant d'une équipe de syndicalistes corporatistes, il n'a rien changé aux structures confédérales pour aboutir, par les mêmes moyens corrupteurs, à des conventions collectives favorables au patronat.

J. CONSTANTIS.

Notes d'Economie et de Politique

LE SALAIRE N'EST PAS UN REVENU

Le bourgeois français étant, comme chacun sait, le plus radin du monde, la France, au début de ce siècle, était de tous les pays d'Occident, celui qui avait le système d'impôt le plus injuste : c'était le plus pauvre qui payait le plus.

En effet, la plus grosse partie des impôts français étaient des impôts *indirects*, c'est-à-dire des impôts qui ne tiennent aucun compte de la fortune de l'imposé ; quand il achetait un kilo de sel, par exemple, le pauvre payait autant d'impôt que le riche faisant le même achat. Quant aux rares impôts directs qui existaient, ils n'étaient nullement proportionnels à la fortune: le pauvre comme le riche payait la contribution personnelle dont le montant était égal pour tous, et si la cote mobilière était, elle, proportionnelle au loyer, il suffisait de se contenter d'un appartement modeste pour n'avoir à payer qu'un petit impôt, fût-on millionnaire !

Ce système était si injuste que la plupart des Etats européens avaient dû, dès la fin du siècle dernier, appliquer une nouvelle sorte d'impôt : l'impôt sur le revenu, impôt qui tenait compte de l'ensemble des revenus du contribuable, et qui, de plus, était progressif : plus on avait de revenus et plus grande était la proportion de ce revenu que l'Etat prélevait..

Mais, pour la bourgeoise française un pareil système était l'abomination de la désolation. Pour elle, la justice exigeait que le pauvre continuât à payer à l'Etat une plus grosse part de ses revenus que le riche !

Cependant, il y a une limite à tout. Si ce système avait pu fonctionner au cours du XIX[e] siècle, alors que les besoins de l'Etat étaient assez réduits, cela n'était plus possible — sous peine d'imposer aux pauvres une charge intolérable — le jour où les attributions de l'Etat ayant considérablement augmenté, il en fut de même de ses dépenses.

C'est ce que comprit aux environs de 1900 un ancien inspecteur des finances qui avait pantouflé dans la politique, Joseph Caillaux. Celui-ci proposa donc que la France se conduisît comme les autres Etats civilisés, qu'elle établît un impôt sur le revenu global de chaque individu, impôt qui serait progressif, c'est-à-dire que son taux croîtrait avec le montant du revenu.

Alors, ce fut un beau tollé ! La bourgeoisie française fit front avec un ensemble et une furie extraordinaires. Ce pauvre Caillaux fut l'objet des attaques les plus violentes dans toute la presse, et notamment de la part du grand journal officiel de la classe bourgeoise, qui était alors, comme aujourd'hui, le *Figaro*. Son directeur, Calmette, n'hésita même pas, pour déconsidérer l'auteur d'un projet si abominable, à publier des lettres d'amour de Caillaux à sa femme (ce qui amena d'ailleurs celle-ci à envoyer *ad patres* l'auteur de cette goujaterie).

Finalement, il ne fallut rien moins que la guerre, la guerre de 1914, et les besoins d'argent qu'elle provoqua, pour qu'enfin le Parlement se résolve à instituer un impôt global et progressif sur le revenu. Depuis lors, cet impôt a subi d'assez importantes modifications, ayant pour but d'alléger la charge des gros contribuables, mais son principe est resté.

L'impôt sur le revenu est donc le plus juste, ou, plus exactement, le moins injuste de tous ceux que nous subissons, ce qui explique que, malgré les atténuations qu'il a subies, il demeure l'ennemi N° 1 pour notre bourgeoisie, et celle-ci continue à prodiguer inlassablement ses efforts pour le faire disparaître.

Il comporte cependant un grand vice, du point de vue prolétarien, qui est celui-ci : on y considère le salaire comme un revenu, et on le frappe donc en tant que tel. Il s'en suit que pour éviter cet impôt qui les frappe, les travailleurs ont parfois tendance à joindre leurs efforts à ceux des bourgeois pour le faire disparaître et, faire disparaître du même coup le seul impôt qui, *dans son principe*, est équitable.

C'est là, à mon sens, une erreur.

Ce qu'il faut combattre, ce n'est pas l'impôt sur le revenu, c'est cette chose absurde qui consiste à considérer le salaire comme un revenu. Car LE SALAIRE N'EST PAS UN REVENU.

Il faut, en effet, être aussi ignare qu'un inspecteur des finances, ou aussi stupide qu'un professeur d'économie politique pour prétendre qu'un salaire est un revenu !

Considérer un salaire comme un revenu, c'est comme si l'on considérait le chiffre d'affaires d'un commerçant comme son revenu ! Lorsqu'un commerçant fait un million d'affaires, c'est-à-dire qu'il a vendu pour un million de marchandises, il est bien évident que ce million ne constitue pas son revenu, car, ces marchandises, il lui a fallu d'abord les acheter, de sorte que son revenu, ce qui lui « revient » n'est que la différence entre le million qu'il a touché de ses clients, et la somme qu'il a payée à ses fournisseurs (sans compter les frais annexes).

Eh bien ! il en est de même pour les salariés. Le salarié est, lui aussi, un vendeur. Il vend sa force de travail. Et tout comme les marchandises du commerçant, cette force du travail n'est pas gratuite. Il faut dépenser de l'argent pour la créer (durant l'enfance) il faut en dépenser pour la développer (durant l'apprentissage), et il faut encore en dépenser pour l'entretenir (âge mûr). Le revenu du salarié consiste donc uniquement dans la différence entre le prix de revient de sa force de travail et le salaire qu'il reçoit.

Or, en règle générale, cette différence est nulle. Le salarié n'a donc pas de revenu.

S'il en est autrement, si la rémunération du travailleur est supérieure à ce qu'a coûté la création et l'entretien de sa force de travail, alors ce qu'il reçoit en supplément n'est plus un « salaire ». Dans ce cas bien entendu, la différence entre le traitement perçu et le prix de revient de la force de travail étant un revenu, ce revenu doit être soumis à l'impôt.

C'est ce qu'avaient très bien vu les syndicalistes, à l'époque déjà lointaine où il y avait encore des syndicalistes.

Peu après la guerre de 1914-1918, lorsqu'on commença à mettre en vigueur l'impôt sur le revenu, et que l'on prétendit inclure les salaires parmi les revenus, notre camarade Marie Guillot, alors secrétaire de la C.G.T.U., fit savoir publiquement qu'elle ne paierait pas cet impôt, et elle appela les travailleurs à manifester devant son domicile le jour où l'huissier viendrait saisir et enlever ses meubles.

Malheureusement, son exemple assez largement suivi à l'époque fut abandonné par la suite. Et contre toute logique, le salaire continua à être considéré comme un revenu, et à être imposé, comme tel, de plus en plus lourdement. Le scandale est devenu plus grand depuis les dernières mesures de Giscard en faveur des capitalistes dont nous avons entretenu nos lecteurs au début de cette année.

Mais, au fait, pourquoi ne pas réclamer le bénéfice de ces mesures pour les salariés ? Puisque vous considérez le salaire comme un revenu, tout comme le dividende que reçoit le bourgeois pour ses actions, pourquoi l'Etat n'ajouterait-il pas à la paie du salarié 50 % de la somme que celui-ci reçoit de son patron, puisqu'il verse maintenant au rentier 50 % du dividende que lui distribue la compagnie dont il est actionnaire ?

LA MARCHE A L'EMPIRE : ACTIONNAIRES CONTENTS INTELLECTUELS CONTENTS

La constitution d'un empire solide et durable a besoin d'être poursuivie sur trois fronts.

Sur le front politique d'abord : il faut s'assurer des moyens de coercition, et pour cela dominer l'Etat du pays que l'on veut incorporer à l'empire. Puis, sur le front économique : il faut intégrer la production de ce pays dans l'ensemble de la production de l'empire, et, pour cela, disposer d'un contrôle direct sur son industrie. Enfin, et ce n'est peut-être pas le moins important si l'on veut s'assurer une domination paisible à l'abri des soubresauts émotionnels et idéologiques, il faut agir dans le domaine de la pensée, créer dans tout l'empire une unité de sentiments et d'idées ; le troisième front est donc celui de la « culture », pour employer une expression à la mode.

Aussi est-ce dans ces trois directions que l'Amérique fait preuve, depuis quelque vingt ans, d'une activité débordante qui, loin de se ralentir, ne fait que s'accroître.

Du côté de l'Ouest, pour la partie asiatique de son empire, l'Amérique doit agir surtout encore sur le premier front ; il lui faut se subordonner les Etats ; elle a actuellement quelque 400.000 soldats qui s'en occupent sur les rivages du Pacifique.

En revanche, du côté de l'Est, en Europe, cette phase est dépassée depuis longtemps ; dès le lendemain de la dernière guerre, Washington était en mesure, même sans le moindre déploiement de force, d'imposer sa volonté à tout l'Occident européen : à l'Angleterre, la France, l'Allemagne, l'Italie, etc. Peu après, cette situation de fait se concrétisa sous une forme juridique, par la constitution de l'Alliance atlantique et de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord. (O.T.A.N.)

Aussi, l'Amérique put bientôt s'occuper tranquillement du second front : le front économique. Ses capitaux se mirent à pénétrer largement l'économie britannique et, dans une moindre mesure, celle de l'Allemagne, mais en France l'opération s'avérait plus difficile.

Quant au domaine culturel, l'Amérique poussa son offensive à fond dès le lendemain de la guerre, multipliant bibliothèques, publications, bourses, etc., mais cette offensive avait le grand défaut d'être effectuée à visage découvert, de se présenter publiquement comme américaine, ce qui froissait l'amour-propre « national » de ceux auxquels elle s'adressait. Aussi, assez rapidement, les organes de propagande à façade américaine disparurent ou presque pour céder la place à des institutions dont la façade était nationale ou européenne, sans lien apparent avec l'Amérique, mais dont l'existence dépendait en fait entièrement des subventions américaines ; on eut ainsi, en France « Les Amis de la Liberté » maintenant disparus, et le « Congrès pour la liberté de la Culture » toujours vivant.

Mais ne voilà-t-il pas que la mégalomanie de de Gaulle remet en question l'intégration de la France dans l'empire américain sur le plan politique en faisant sortir l'Etat français de l'O.T.A.N. ? Cela, évidemment, nécessitait une riposte. Sous peine voir se désintégrer peu à peu la partie européenne de son empire, l'Amérique devait agir, mais très habilement la Maison Blanche eut garde de se placer sur le terrain sur lequel elle était attaquée.

La France se retire de l'O.T.A.N. et intime aux militaires américains l'ordre d'évacuer les bases qui leur ont été concédées ? Très bien ! on obéira sans rouspétances, sans récriminations.

Mais, selon les meilleurs principes de l'art militaire, on contre-attaquera sur un autre front, sur celui où l'on est le plus fort, sur le front économique.

Et c'est ainsi qu'on commença avec le coup de l'ordinateur : ce calculateur électronique très perfectionné dont la France a absolument besoin pour sa force de frappe, que l'Amérique est seule à fabriquer et dont elle n'autorise l'exportation que pour des « fins pacifiques ».

Puis, ce fut la menace de supprimer aux industriels français l'usage de tous les brevets américains présents et à venir, suppression qui n'aurait pu amener que la rapide asphyxie de toute l'industrie française.

Alors, de Gaulle capitula ! Contrairement à la politique que la IVème république et lui-même avaient suivie jusque là, il ouvre toutes grandes les portes de l'économie française aux capitaux américains. Ce pauvre Michel Debré en est réduit à multiplier les déclarations pour affirmer qu'il donnera toutes les autorisations nécessaires pour que le capital étranger puisse venir en France créer de nouvelles affaires, ou s'assurer le contrôle des anciennes. Reculade moins spectculaire mais bien pire quant au fond, que celle effectuée naguère en Algérie dans un autre domaine.

Et aussitôt les Américains foncent. La prise de contrôle de la plus importante entreprise française de fabrication de lampes électriques par l'*International Telephon and Telegraph* est la plus récente des conquêtes américaines, mais ce n'est certainement pas la dernière.

Ainsi Washington est en train de regagner sur le front économique tout ce qu'il a perdu momentanément (jusqu'à la disparition de de Gaulle) sur le front politique.

Reste le troisième front : le front culturel.

Tout comme dans le domaine économique, l'activité américaine en France, sur ce point, avait été assez faible. Sa principale entreprise consistait à entretenir par l'intermédiaire de la Fondation Ford, le « Congrès pour la liberté de la culture », organisation assez falote et d'activité assez réduite, tout au moins en France.

Or, voici que la Fondation Ford, qui a maintenant comme président Murphy, l'ancien conseiller particulier de la Maison Blanche pour les Affaires étrangères, vient d'annoncer publiquement qu'elle va fournir un million et demi de dollars (soit près de 750 millions d'anciens francs) au Congrès pour la liberté de la culture.

Nous allons donc être inondés de propagande américaine ; l'impérialisme de la « culture » est en bonne voie.

Notons que ce qui facilite tout particulièrement cette emprise américaine tant sur le front économique que sur le front « idéologique », c'est que les Français, en tant que particuliers, y trouvent largement leur compte.

Pour s'assurer le contrôle de Claude-Paz-Visseaux, l'International Telephon and Telegraph a dû acheter en Bourse un grand nombre des actions de cette société, ce qui a fait bondir les cours : ceux-ci ont plus que quadruplé en moins d'un an. Et cela a rempli d'aise les actionnaires français de Claude-Paz qui ont pu ainsi se débarrasser de leurs titres à un prix très supérieur à ce qu'ils valaient.

De même l'activité américaine dans le domaine « culturel » fait les affaires de toute une armée d' « intellectuels ». Il faut remarquer qu'il ne s'agit pas seulement ici du petit fretin de l' « intelligenzia », car, tout comme l'Amérique n'achète que les grosses affaires françaises, elle ne prend à son service que les intellectuels qui ont « un nom ». C'est ainsi que le président du Conseil d'Administration du Congrès pour la liberté de la culture est le journaliste et universitaire bien connu, Raymond Aron, maître à penser (si l'on peut parler de « penser » en l'espèce) de la bourgeoisie française.

Eh bien ! bon appétit, Messieurs, actionnaires et écrivains, servez-vous largement ! L'Amérique est riche ! Prenez place au banquet de l'Empire ! Washington a besoin de vous !

« COUVERT DE CRACHATS »

Le 23 novembre un jeune homme de 20 ans, William White, était sorti de force du domicile de ses parents à Gladesville en Australie, et était traîné par la police ainsi que le montre la photo ci-dessous jusqu'au car qui devait le conduire en prison parce qu'il avait refusé de répondre à la convocation de l'autorité militaire.

Le lendemain, dans un faubourg de Sydney, à Rockdale, où le premier ministre Holt devait prendre la parole au cours d'une réunion électorale, 5.000 manifestants, dont beaucoup de femmes, étaient réunis devant la salle pour protester contre le traitement infligé à White. Dès que Holt arriva, ce fut un concert de huées, et, malgré la présence de 100 policiers, certains parvinrent à malmener le ministre. Puis, à la sortie, bien que 100 agents de plus aient été appelés en renfort, il fallut à Holt plus de 5 minutes pour parcourir les quelques mètres qui le séparaient de sa voiture, 5 minutes durant lesquels il fut littéralement « couvert de crachats » par les manifestants.

Le lendemain, il en fut de même à Melbourne. Un millier de manifestants se rassemblèrent devant l'hôtel de ville du faubourg de Caulfied où, là aussi, Holt devait tenir une réunion électorale, et, lorsqu'il sortit, il fut entouré et injurié par la foule, comme à Sydney, et sa voiture cabossée de tous côtés. Cependant lui-même ne fut pas touché, en raison de la présence de sa femme à ses côtés.

Pendant que ceci se passait en Australie, aux Etats-Unis un certain nombre de jeunes gens étaient rassemblés, assis par terre, sur la place de la Poste à Boston, pour y entreprendre un jeûne de 7 jours en protestation contre la condamnation à une peine de prison qui avait été infligée à un objecteur de conscience.

Robert LOUZON.



Point de vue sur la situation syndicale dans les P.T.T.

La situation syndicale dans les P. et T. peut sembler confuse à ceux qui ne sont pas postiers, et même à certains de ceux qui le sont. Depuis plus d'un an, les mouvements fractionnés, isolés, corporatifs, se succèdent à l'instigation des fédérations CGT et CFDT.

On parle de la grande unité des deux confédérations. Dans les PTT, deux ou trois militants CFDT par section, alliés souvent depuis des années à la CGT, isolés et d'une influence discutable, permettent de baptiser « unité » ce qui ailleurs s'appellerait absorption.

Les accords confédéraux n'ont fait qu'officialiser une situation de fait. Si l'ex-CFTC n'était pas négligeable en province, les relations avec la hiérarchie catholique favorisaient sa propagande dans les départements cléricaux (Bretagne, Savoie, Alsace, etc.). Si l'on en juge d'après les élections paritaires les plus récentes, la CFDT a perdu de ses forces depuis sa déconfessionnalisation.

Unité stérile, dont le résultat principal est de servir la propagande cégétiste, tout en permettant aux militants CFDT de faire distribuer la prose de leur organisation par ceux de la CGT. On se demande dans quelle mesure la rédaction de tracts communs avec les communistes n'a pas contaminé l'esprit des apôtres de « l'opium du peuple » (selon la définition marxiste).

Les résultats obtenus par l'action commune sont si rares et si médiocres, que l'on s'étonne de voir des gens sensés soutenir des mouvements dont l'inefficacité est prouvée. Si l'on ne reconsidère pas le mode d'action, c'est pour des raisons bien précises, et peu syndicales.

Comme dans toute comédie, il y a des spectateurs et des acteurs, des premiers rôles et des obscurs.

SPECTATEUR : LE PUBLIC

Le public comprend de moins en moins les perturbations du service postal. Impuissant, il ignore les raisons des grèves et ne veut pas en souffrir trop.

La pagaille postale, due à l'origine aux carences de l'administration, se trouve de plus en plus attribuée aux grèves sporadiques des postiers. Et il faut dire que cela est parfois vrai.

Prenons le cas de Thivel, centre de tri de Montpellier.

Ce centre dépend de Paris. Il ne peut améliorer les conditions locales d'emploi sans ordre de l'administration centrale. La principale revendication locale est donc l'autonomie de ce centre, demandée au ministère des PTT. Mais celui-ci se fait tirer l'oreille. Profitant du mécontentement justifié du personnel en ce qui concerne l'aménagement des horaires, des conditions de travail, CGT et CFDT organisent des grèves sporadiques, contre leur direction locale, qui n'en peut mais. Pour entraîner le maximum de monde dans la grève, on y ajoute des problèmes nationaux et des revendications qui relèvent parfois de la compétence du gouvernement. Le mouvement ne sert à rien, mais les organisateurs en tirent des avantages pour leur propagande. Si le problème se trouve ensuite résolu, on pourra toujours prétendre à l'efficacité de l'action et dauber sur ceux qui n'ont pas suivi. En attendant, le courrier souffre en silence. Et le gouvernement a beau jeu d'accuser les postiers.

SERVICE PUBLIC ET GOUVERNEMENT

L'administration des postes n'a que peu de liberté vis-à-vis du pouvoir. Son budget dépendant du ministère des finances, ses moyens d'action sont encore restreints. La V[e] République procède à l'assassinat lent, mais systématique du service public, du service « pour le public » en général. Un projet actuellement à l'étude prévoit que les clients de quelque importance auraient droit à des faveurs. 80 pour cent du trafic étant dû à 20 pour cent des utilisateurs, des centres de tri spéciaux leur seraient réservés. Ceux qui n'en font pas partie verraient leurs lettres perdre leur caractère d'urgence et arriver quand elles pourraient. Ce moyen serait plus « rentable » et permettrait de supprimer des services de nuit et des ambulants.

Toujours sur la brèche, mécontents des conditions d'emploi et de salaire, près du dixième des postiers sont des auxiliaires (25.000 sur 270.000), surexploités et sans garanties importantes. Ils tiennent, de façon durable, des emplois vacants temporairement.

Les difficultés matérielles et financières des débutants et des catégories subalternes d'exécution sont telles que beaucoup d'entre eux préfèrent trouver un second emploi plutôt que de faire de l'action revendicative. De ce fait, beaucoup ignorent tout des rouages administratifs, des moyens et des possibilités de revendication. Ils sont une proie facile pour ceux qui préfèrent la démagogie aux résultats.

Vedettes occupant le devant de la scène : les organisations syndicales. Certaines disposent de l'action de groupes politiques organisés et qui tirent les ficelles.

LES SYNDICATS ET LES POSTIERS

Auteurs-compositeurs-acteurs, les syndicats réclament, mais la décision ne leur appartient pas. Les syndiqués sont une minorité (environ le tiers des postiers), les syndicalistes moins nombreux encore.

La confiance que leur témoigne une majorité permet bien des illusions. La principale argumentation de la CGT se base non sur l'opposition à l'administration ou au gouvernement, mais sur la lutte contre les militants FO.

Le gouvernement met en avant son administration postale, voire son ministre, pour mieux rester dans l'ombre.

De lui, tout dépend ; mais ses décisions sont essentiellement d'ordre politique et ne tiennent pas compte du caractère industriel et commercial de la poste.

Si l'on remontait à l'origine des choses, à l'origine des relations actuelles gouvernement-administration-syndicats-postiers, on trouverait sans doute le statut de la fonction publique élaboré il y a vingt ans par le ministre Maurice Thorez. Si le système n'est pas actuellement appliqué à la lettre, c'est uniquement parce que le gouvernement ne le veut pas encore. Mais quand il le voudra, cela lui sera d'autant plus facile que les dispositions réglementaires lui en donnent le droit. Les syndicats, consciemment ou non, acceptent de jouer le jeu alors que les cartes sont truquées. Les syndicats sont prisonniers : s'ils refusent de participer à une décision prétendue « paritaire », ils ne peuvent parfois en atténuer les effets ; s'ils y participent, ils cautionnent souvent une décision imposée.

Chez les postiers, il y a aussi la hiérarchie, les catégories, les échelons. On trouve en gros quatre catégories : la « D » est celle de l'exécution la plus subalterne, la « A » celle du commandement et de la décision supérieure. Dans chaque catégorie : des grades et des échelons. Mais si la séparation financière des salariés est très nette, celle des emplois l'est moins : un auxiliaire, un agent d'exploitation, un contrôleur, un inspecteur font parfois le même travail pour une rétribution allant du simple au quadruple.

Quel est donc le traitement d'un postier de base? Un auxiliaire de Paris (zone d'abattement nul) gagne six cents francs ; un préposé, de six cent cinquante à sept cents ; un agent d'exploitation, de sept cents à sept cent cinquante : à peine de quoi vivre, et pas de quoi s'installer. Ajoutez que, sur un salaire annuel de 8.000 F, un préposé doit payer 400 F d'impôts sur le revenu !

Cela explique que les mal rétribués, délaissant le syndicalisme et les grèves sporadiques dont ils n'attendent aucun résultat, se tournent vers le « travail noir » et les heures supplémentaires.

Lucien COMBATZ.

DOCUMENTS SUR LA « RÉVOLUTION CULTURELLE » CHINOISE

Essayer de comprendre le sens profond de ce que les Chinois appellent la « révolution culturelle » et pour laquelle ils ont mobilisé des millions de « gardes rouges » me semble être présentement une des tâches les plus importantes.

C'est pourquoi, aux documents déjà publiés par la « R.P. » nous en ajoutons aujourd'hui deux nouveaux. — R.L.

⁂

Le premier qu'on va lire ci-dessous est composé d'extraits de l'article d'un collaborateur occasionnel publié le 13 novembre par **Nice-Matin**, quotidien bourgeois de la Côte d'Azur.

Son auteur, qui signe Félix Cesselin et qui fait suivre son nom de la mention « docteur ès-philosophie », a assisté sur place aux débuts de la « révolution culturelle ».

Voici les extraits :

Quelles sont les causes d'un mouvement de pareille ampleur ? J'en discerne trois principales.

Tout d'abord, on a décidé de décapiter une opposition interne grandissante. De hautes têtes ont été visées.

. . . .

Une deuxième cause, par-delà les questions de personnes, me paraît être la volonté d'imposer un coup de barre radical. Au dire des observateurs, la Chine, depuis un ou deux ans, commençait à « s'embourgeoiser », si faiblement que ce soit. Mais enfin, on commençait à voir des jeunes filles en corsages de couleurs ou quelque ornement dans les cheveux, on voyait s'ouvrir des restaurants de luxe, les vitrines de libraires offraient quelque variété... Tout cela est bel et bien révolu. En deux mois, l'austérité la plus complète s'est abattue : les filles ont coupé leurs nattes, revêtu uniformément le bleu de chauffe comme aux temps du « grand bond en avant », antiquaires ou restaurants raffinés ont été attaqués et fermés, etc. Les rues et places ont été débaptisées : plus de place de la Paix perpétuelle ou de la rue des Jades, mais seulement place de l'Orient rouge, rue de la Lutte contre le révisionnisme, etc. Dans tous les discours officiels, celui de Lin Piao par exemple, on attaque « la collusion capitaliste russo-américaine » et l'on déclare que jamais la Chine ne suivra les chemins du « khrouchtchévisme réactionnaire », traduisons : de l'embourgeoisement et de la détente.

La troisième cause, suite de la précédente, est une volonté de mobilisation totale des masses. L'austérité n'a pas d'autre sens. Il s'agit de préparer nettement les jeunes à la guerre. On ne s'en cache pas ; bien au contraire, les haut-parleurs le répètent à longueur de journées. On rappelle sans cesse que les impérialistes ne sont que des « tigres en papier », qu'il ne faut donc pas craindre d'avoir bientôt à les combattre ; un tigre a l'air dangereux, mais s'il est en papier il n'est que risible... Les jeunes en sont maintenant convaincus. On expose aussi deux U-2 qu'on a réussi à abattre avec des fusées et l'on fait défiler tout Pékin devant ces trophées. Cela veut-il dire que le gouvernement ait une volonté de guerre offensive ? Je ne le prétends nullement ; cela paraîtrait même folie, si du moins on raisonne avec un esprit occidental. Peut-être ne s'agit-il simplement que d'une mobilisation totale des masses pour une guerre défensive, par crainte d'un débarquement. Les civils en tout cas, filles comme garçons, subissent un entraînement militaire. L'armée véritable par contre se montre très discrète.

Quant au but que s'est fixé la révolution, il est très complexe. Si l'on lit les seize points figurant au programme d'août dernier, il semble cependant que ce but soit de dégager un type d'homme nouveau : on sait que les officiers dans l'armée redeviennent simples soldats un mois par an (y compris au grade de général), on sait aussi que les intellectuels doivent faire un mois par an de travail manuel, soit en usine, soit aux champs ; inversement, dans les usines et les campagnes on crée de plus en plus d'écoles d'adultes à mi-temps. Enfin, on tend à brasser ruraux et citadins. Quant à la distinction des sexes, on finit par se demander, à voir ces garçons et ces filles entassés avec le même costume uniforme dans ces camions de gardes rouges, sans que jamais rien ne se produise, s'ils appartiennent bien à la même humanité que nous ; mais toute incartade serait payée de critique et de rééducation. Jamais un couple d'amoureux en tout cas, la révolution n'en laisse pas le temps et le mariage est sévèrement « déconseillé » avant trente ans (pour réduire la natalité). Bref, on a décidé de mettre en pratique, avec une volonté de fer et des moyens gigantesques, une révolution psychologique et de créer un nouveau type d'homme : l'homme marxiste chinois, à sept cent millions d'exemplaires. Cet homme, qui ne sera plus ni intellectuel, ni manuel, ni rural, ni citadin, ni civil, ni soldat, ni homme, ni femme. Il s'agit là d'une entreprise fantastique, unique dans l'histoire.

⁂

Notre second document est composé d'extraits de deux longues résolutions du Comité Central du P.C. chinois datées des 8 et 12 août, qui ont été publiées dans un numéro spécial du magazine chinois illustré, intitulé **La Chine :**

La session plénière estime que la clé du succès de la grande révolution culturelle réside en la confiance dans les masses, en l'appui sur elles, en leur totale mobilisation, en le respect de leur esprit d'initiative. Il faut par conséquent s'en tenir à la ligne qui consiste à venir des masses et à retourner aux masses. Etre d'abord l'élève des masses avant de se faire leur professeur.

. . . .

Nous devons être animés d'une grande et sublime détermination prolétarienne, avoir le courage de nous engager dans une voie que nul n'a jamais explorée et de nous lancer à l'assaut des cimes que nul n'a jamais atteintes.

. . . .

Bien que renversée, la bourgeoisie tente de corrompre les masses et de conquérir leur cœur au moyen de la pensée, de la culture, des mœurs et des coutumes anciennes des classes exploiteuses en vue de sa restauration. Le prolétariat doit faire le contraire : opposer une riposte de front à chaque défi lancé par la bourgeoisie dans le domaine idéologique et transformer la physionomie morale de toute la société avec la pensée, la culture et les mœurs et coutumes nouvelles qui sont propres au prolétariat.

. . . .

Sous forme de journaux muraux en gros caractères et de grands débats, par une large et libre expression d'opinions, par une dénonciation complète et par une critique à fond, les larges masses des ouvriers, paysans et soldats, des intellectuels révolutionnaires et des cadres révolutionnaires ont lancé une offensive résolue contre les représentants de la bourgeoisie, qu'ils agissent à découvert ou qu'ils soient dissimulés. Dans un mouvement révolutionnaire d'une aussi grande envergure, il est inévitable qu'ils aient telle ou telle insuffisance, mais leur orientation révolutionnaire générale a toujours été juste. C'est le courant principal de la grande révolution culturelle prolétarienne. C'est suivant cette orientation générale que se poursuit la grande révolution culturelle prolétarienne.

. . . .

Du fait que la résistance est assez forte, la lutte connaîtra des flux et des reflux, voire même des reflux répétés. Ces flux et reflux n'ont pourtant rien de nuisible. Ils permettront au prolétariat et aux autres couches laborieuses, notamment à la jeune génération, de se tremper et d'en tirer leçons et expériences, et les aideront à comprendre que la voie révolutionnaire est tortueuse et non sans obstacle.

. . . .

Il faut utiliser pleinement la méthode des journaux muraux en gros caractères et des grands débats pour permettre de larges et francs exposés d'opinions, afin que les masses puissent exprimer leurs vues justes, critiquer les vues erronées et dénoncer tous les génies malfaisants. De cette façon, les larges masses populaires pourront, dans la lutte, élever leur conscience politique, accroître leur capacité et leurs talents, distinguer ce qui est juste de ce qui ne l'est pas et distinguer les ennemis qui se dissimulent parmi elles.

. . . .

Il est normal qu'il y ait des opinions différentes parmi les masses populaires. La confrontation de différentes opinions est inévitable, nécessaire et bénéfique. Au cours d'un débat normal mené à fond, les masses populaires sauront affirmer ce qui est juste et corriger ce qui est erroné et parviendront graduellement à l'unanimité.

La méthode de raisonner avec faits à l'appui et celle de la persuasion par le raisonnement doivent être appliquées au cours du débat. Il n'est pas permis d'user de contrainte

pour soumettre la minorité qui soutient des vues différentes. La minorité doit être protégée, parce que parfois la vérité est de son côté. Même si elle a des vues erronées, il lui est toujours permis de se défendre et de réserver ses opinions.

Dans un débat, on doit avoir recours au raisonnement et non pas à la contrainte ou à la coercition.

Au cours du débat, chaque révolutionnaire doit savoir réfléchir indépendamment et développer cet esprit communiste consistant à oser penser, oser parler et oser agir.

. . . .

La lutte menée par le prolétariat contre la pensée, la culture, les mœurs et les coutumes anciennes léguées par toutes les classes exploiteuses durant des millénaires, couvrira nécessairement une période extrêmement longue.

. . . .

Il est nécessaire d'appliquer un système d'élection générale semblable à celui de la Commune de Paris, pour élire les membres des groupes et des comités de la révolution culturelle et les représentants aux congrès de la révolution culturelle. Les listes des candidats doivent être proposées par les masses révolutionnaires après d'amples consultations, et les élections n'auront lieu qu'après des discussions répétées de ces listes par les masses.

Les masses ont à tout moment le droit de critiquer les membres des groupes et comités de la révolution culturelle et les représentants élus aux congrès de la révolution culturelle. Lesdits membres et représentants peuvent être remplacés par élection ou révoqués par les masses après discussions, s'ils se montrent incompétents.

. . . .

Dans la grande révolution culturelle prolétarienne, les masses ne peuvent que se libérer par elles-mêmes, et l'on ne peut en aucune façon agir à leur place.

Il faut avoir confiance dans les masses, s'appuyer sur elles et respecter leur esprit d'initiative. Il faut rejeter la crainte et ne pas avoir peur des troubles.

. . . .

Dans tous les établissements d'enseignement, il faut appliquer à fond la politique formulée par le camarade Mao Tsé-toung suivant laquelle l'éducation doit être au service de la politique du prolétariat et se combiner avec le travail productif, afin que tous ceux qui reçoivent l'éducation puissent se développer moralement, intellectuellement et physiquement pour devenir des travailleurs cultivés dotés d'une conscience socialiste.

. . . .

La grande révolution culturelle prolétarienne a pour but la révolutionnarisation de la pensée de l'homme.

PRIX ET SALAIRES EN CHINE

C'est une règle classique que les pays qui se disent socialistes mettent un soin particulier à cacher les statistiques, notamment les statistiques des prix et des salaires. Cela, de toute évidence, pour qu'on ne puisse pas voir le degré d'exploitation des travailleurs qui, pour n'être pas exploités par des capitalistes, le sont par une bureaucratie plus vorace encore.

Pour avoir une idée du niveau de vie des travailleurs dans les pays baptisés socialistes, on en est réduit à utiliser les données fragmentaires que nous apportent de temps en temps les voyageurs ou les journaux. C'est ainsi que l'hebdomadaire « L'Economie » du 4 novembre dernier nous fournit quelques données sur les prix et les salaires en Chine.

Selon ces données, les salaires sont les suivants :

Manœuvre	35	yens par mois
Instituteur	50	»
Ouvrier O.S.	65	»
Ouvrier P. 3	100	»
Directeur	130	»
Médecin	200	»
Vedette de cinéma	280	»
Professeur du secondaire	140	»
Professeur du supérieur	350	»

Pour les ouvriers, nous dit ce journal, il faut ajouter une prime de 7 à 8 % du salaire. La retraite est à 60 ans pour les hommes et à 55 ans pour les femmes et s'élève à 70 % du dernier salaire mensuel.

On remarquera que la hiérarchie des salaires n'est pas très distendue : elle va de un à dix entre le manœuvre (35 yens) et le professeur de l'enseignement supérieur (350 yens). Mais dans les pays prétendus socialistes plus encore qu'ailleurs les avantages en nature accordés aux cadres dirigeants sont tels que leur salaire ne représente que des faux frais.

Le salaire du manœuvre étant de 35 yens par mois, on peut sur la base des prix fournis par le même journal estimer son pouvoir d'achat.

Avec ses 35 yens par mois, le manœuvre chinois peut acheter :

500 journaux de 6 pages au prix de 0,07 yen l'exemplaire.
233,3 voyages en trolleybus à 0,15 yen le voyage.
350 œufs à 0,10 yen la pièce.
116,6 kilos de riz ou de blé à 0,30 yen le kilo.
175 entrées de cinéma à 0,20 l'entrée.
87,5 repas à la cantine à 0,40 yen le repas.
43,7 entrées au théâtre à 0,80 l'entrée.
79,5 paquets de cigarettes à 0,44 le paquet.
70 plats du jour à 0,50 chaque.
25 kilos de viande (qualité non spécifiée) à 0,70 la livre.
21,9 pots de confiture (poids non spécifié) à 1,60 le pot.
17,5 paquets de 50 grammes de chocolat à 2 yens le paquet.
17,5 serviettes éponge (dimension non spécifiée) à 2 yens chaque.
11,6 souliers chinois en tissu à 3 yens le soulier.
7,2 kilos de porc (qualité non spécifiée) à 4,80 le kilo.
7 robes légères à 5 yens la robe.
7 pantalons ordinaires à 5 yens le pantalon.
4,6 chemises en soie à 7,50 la chemise.
3 paires de chaussures à 7,50 la paire.
2 loyers pour un logement de 3 pièces à 17 yens par mois.
0,77 veston ordinaire à 45 yens la pièce.
0,64 chemise nylon à 45 yens la pièce.
0,46 costume confection à 75 yens le costume.
0,23 bicyclette à 150 yens la bicyclette.
0,17 poste de radio à 200 yens le poste.
0,15 soulier cuir à 210 yens le soulier.
0,14 lit pour deux personnes à 255 yens le lit.
0,05 vélomoteur à 650 yens le vélomoteur.

Le résultat de ces données, comparé à celui que l'on obtiendrait par le rapport entre le SMIG et les prix en France, nous révélerait que le pouvoir d'achat du manœuvre chinois est nettement inférieur à celui du manœuvre français. Cela est tout à fait normal, puisque la Chine est un pays sous-développé par rapport à la France. Cependant, le pouvoir d'achat des travailleurs chinois pourrait être nettement plus élevé si le gouvernement de Pékin ne détournait pas une grande part du travail vers la production de bombes atomiques et d'armement et n'absorbait pas une part considérable du revenu national à entretenir une bureaucratie parasitaire et des gardes rouges intempestifs.

P. R.

ERRATUM

Le camarade GALLIENNE nous écrit :

J'avais intitulé mon article : « Que se passe-t-il en Côte des Somalis *? » On en a fait : « Que se passe-t-il en* Somalie *? » En Somalie, cela veut dire dans la République de Somalie, indépendante, capitale Mogadiscio, et non dans le territoire français d'outre-mer appelé Côte des Somalis, capitale Djibouti. Ce titre ainsi modifié est donc défectueux.*

Enfin, dans le même article a sauté une phrase dans laquelle j'indiquais que si les Somalis étaient majoritaires à Djibouti, les Afars étaient plus nombreux dans l'ensemble du territoire (je ne pense pas avoir oublié moi-même cette phrase en recopiant). Ce détail, me semble-t-il, avait son importance.

LE SYNDICALISME DANS NOTRE CIVILISATION

II - ANALYSE DE LA SITUATION ACTUELLE

Dans notre précédent numéro, nous avons commencé la publication d'une étude de nos camarades de la Loire sur la place et les responsabilités du syndicalisme dans la société d'aujourd'hui.

La première partie était de notre camarade René Caddéo, *du syndicat du Livre C.G.T. de la Loire. Voici aujourd'hui la suite de cette étude collective par nos amis* Jean Duperray *et* Jean Giry, *de la section de la Loire du syndicat des Instituteurs.*

A) EVOLUTION ECONOMIQUE ET TECHNIQUE

L'évolution des techniques a entraîné l'apparition de *nouvelles structures* dans la production, la répartion, la consommation et les services. On a souvent tendance à confondre ces nouvelles structures avec de nouvelles structures fondamentales de la société, alors qu'elles ne sont que de nouvelles structures de l'exploitation capitaliste. Pour les entreprises, en régime capitaliste, il s'agit en effet, simplement, de savoir si elles sont en position favorable ou défavorable pour la *rentabilité*, l'ouverture des marchés, les perspectives d'expansion, c'est-à-dire si la concurrence leur est ou non bénéfique.

L'Etat n'est pas autre chose que la traduction politique de ces lignes de force, et dans le néo-capitalisme actuel qui tend à y adapter les structures sociales avec la rigueur accrue qui lui fait dépasser la phase de la démocratie bourgeoise pour celle dite de « pouvoir personnel », *deux tendances contradictoires* se dessinent :

Il faut les voir comme des mécanismes de l'évolution capitaliste relevant de la seule vie économique du capitalisme, qui paraît, dans cette gigantesque réadaptation que l'on qualifie de « moderniste », avoir, au moins momentanément, dépassé le stade des crises économiques cycliques, comme celle de 1925. Les évolutions de ces deux tendances contradictoires entraînent des mouvements qui se superposent à ceux des « luttes de classes ». Ces dernières n'en sont elles-mêmes secourues que par les chocs en retour, en fin de course — comme c'est le cas, par exemple, dans les chantiers navals, de France, actuellement.

Ces deux tendances contradictoires sont les suivantes :

Si la position d'un pays donné est favorable dans une économie concurrentielle, son Etat travaille à favoriser *l'expansion économique extra-nationale* et le *libéralisme* au moins partiel.

Si la position est défavorable, c'est la tendance *au repli national*, au *néo-capitalisme réactionnaire* plus ou moins virulent, au protectionnisme artificiel.

Mais dans un cas comme dans l'autre, de telles évolutions appartiennent intégralement au capitalisme et à son Etat et, si elles proposent *le cadre de la vie économique et sociale* où les organisations syndicales ont ou auraient à agir, à réagir et à se manifester, sans même parler d'intervenir pour être elles-mêmes déterminantes comme cela devrait être leur vocation, il est manifeste que ces dernières voient de plus en plus leur échapper toute influence réelle sur les mécanismes des évolutions correspondantes aux deux tendances contradictoires amplifiées par le néo-capitalisme.

Dans un cas comme dans l'autre, ces évolutions capitalistes s'accompagnent de *planifications : planifications de conquête* dans le premier cas, et *planifications de défense* dans le second.

Dans un cas comme dans l'autre, ces planifications sont le fait d'une *technocratie capitaliste.* Telle est l'origine, tout au moins, sous nos yeux, chaque fois qu'elle se manifeste, de la planification capitaliste.

Et là se situe un phénomène extrêmement important.

De tous temps, l'anticipation socialiste s'étant confondue avec la notion plus ou moins complexe de maîtrise sociale de l'économie à l'aide d'une imbrication au moins partielle de programmes et de plans, ouvrant des perspectives conformes à des prévisions d'ensemble basées sur des intérêts communs à tous les exploités, et par là, à tous les hommes, par-dessus les différenciations de corporations et de frontières, l'idée vient de se demander et la controverse est même ouverte sur ce point si ces planifications de la technocratie capitaliste ouvrent ou non des possibilités à des planificateurs transitoires favorables aux aspirations socialistes et syndicalistes ou libertaires. Que l'on réponde par oui ou par non (car les deux réponses extrêmes existent dans le mouvement ouvrier), il importe donc de porter la plus grande attention *au phénomène de la planification réelle.*

Planifier, c'est essentiellement prévoir, coordonner, gérer, contrôler.

Qu'il s'agisse de grands ensembles industriels privés, de grandes sociétés anonymes industrielles ou bancaires, de grands services publics, ou de grandes entreprises nationalisées, les impératifs sont les mêmes.

Deux sortes de techniciens sont mobilisés par ces impératifs.

Du côté capitaliste se trouvent les *technocrates* chargés à titre professionnel de ces fonctions de prévision, de coordination, de gestion et de contrôle.

Du côté ouvrier et syndicaliste se trouvent les militants qui ont la charge, aux difficultés sans cesse accrues, de suivre le fonctionnement et les mécanismes, l'évolution des activités technocratiques, comme le feraient des sortes de techniciens plus ou moins improvisés, et devant assurer eux-mêmes leur propre éducation permanente, en même temps qu'ils doivent replacer leurs constatations sur un tout autre terrain que la technocratie professionnelle puisqu'ils sont chargés d'en percevoir à tout instant les effets, méfaits, renforcements d'exploitation et bouleversements de la vie des salariés qui en résultent généralement.

Les salariés représentent en effet le plus souvent dans *les impératifs de prévision,* traduisons : *les impératifs de rentabilité,* la ligne de moindre résistance sur laquelle peut se faire le maximum de récupération financière.

Les techniciens militants syndicalistes ont la charge compliquée d'une perpétuelle réadaptation de la lutte des classes aux impératifs capitalistes planificateurs qui contribuent à dissimuler la pérennité de leur caractère même d'impératifs capitalistes.

Du côté capitaliste, les technocrates professionnels ont eu une formation particulière. D'où proviennent-ils ? De Polytechnique, de l'Ecole Nationale d'Administration, de l'Ecole des Sciences Politiques, de l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales, de l'Ecole des Ponts et Chaussées, de l'Ecole des Mines, des grands corps de l'Etat (Inspection des Finances et Conseil d'Etat, par exemple).

Quel est leur comportement ?

Disons tout de suite et tout d'abord qu'ils ont fatalement le comportement qui convient à leur rôle. Ils sont gérants du capitalisme de grands ensembles et de grandes sociétés anonymes et, dans le meilleur des cas, on ne peut espérer d'eux qu'un paternalisme comparable à celui que l'on réclamait dans la littérature populaire humanitaire des bons riches et des bons patrons. Ils sont en place et en bonne place dans une *société pyramidale hiérarchisée* grâce à *leur compétence fonctionnelle* s'ils n'ont pas forcément une part du *capital.* Traduisons : *s'ils ne sont pas forcément gros actionnaires des sociétés et entreprises qu'ils contribuent à faire fonctionner.*

Mais là se place encore un problème très important qui a défrayé, à plusieurs reprises déjà, depuis les premières controverses planistes ou anti-

planistes, ou planistes nuancées, de l'après-guerre 1918 jusqu'à 1936, la chronique technicienne militante syndicaliste ouvrière, en particulier autour de la crise de 1925.

Il s'agit de savoir si la possession d'un grand nombre d'actions est le seul critère d'appartenance à la classe capitaliste, ou à une classe nouvelle tendant à remplacer la classe capitaliste, au lieu et place de la classe ouvrière, comme le prévoyaient ceux qui, devant les schémas socialistes classiques, dénonçaient déjà depuis Bakounine, Proudhon, puis les syndicalistes français ou espagnols de 1906, le danger d'une classe exploiteuse nouvelle et du Quatrième Etat : l'Etat de cette nouvelle classe dominante.

Deux façons au moins d'appartenir à la classe capitaliste d'abord, à une nouvelle classe exploiteuse ensuite sont les suivantes, en dehors de la possession d'actions : *être non plus propriétaire des moyens de production, mais d'une fonction technique* assez importante pour que l'importance de sa rémunération puisse, à partir d'un certain volume, relever de l'octroi d'une part de plus-value, et ne plus correspondre à la définition d'un salaire ou traitement.

Appartenir à un réseau planificateur et coercitif à la fois, devenant assez important pour se confondre avec l'appareil économique et coercitif de l'Etat centralisé.

C'est sous cette forme extrême que se révèle ce que l'on a appelé la nouvelle classe, et c'est à son propos que se perpétuent au sujet des pays de l'Est, par exemple, les discussions doctrinales tendant à déterminer dans quelle mesure les Etats de type nouveau et d'Economie planiste centralisée peuvent être encore « *des Etats ouvriers à déviations et déformations bureaucratiques* » ou simplement la manifestation d'une nouvelle forme de capitalisme : « *le capitalisme d'Etat, celui de l'Etat des nouvelles classes exploiteuses.* »

En tout état de cause, dans les phases actuelles qui se développent sous nos yeux, les technocrates sont une caste sociale particulière :

D'un standing social élevé, ils constituent un corps plus qu'une classe, siégeant aux échelons les plus élevés des hiérarchies non immédiatement possédantes.

Ils semblent viser à la réussite technique dépouillée de toute sentimentalité sociale. Leur conscience sociale parait au contrepied de ce que l'on attend d'un développement de conscience syndicale. Ils négligent par nécessité, quel que soit leur degré individuel d'humanisme, les répercussions humaines de leurs décisions, plus par indifférence scientifique que par hostilité à l'égard de ceux qui sont chargés d'appliquer pratiquement leurs plans généraux. Leur emprise sur l'économie leur confère la nouvelle forme de pouvoir : le pouvoir technocratique au nom de l'efficience. On les voit donc s'intégrer normalement au néo-capitalisme planificateur, ou aux rouages du capitalisme d'Etat. Il leur faudrait un effort artificiel de révision et de culture doctrinale socialiste pour s'adapter aux remises en question de tout socialisme démocratique, de toute orientation vers un fédéralisme social où le syndicalisme indépendant jouerait pleinement son rôle de défense et d'émancipation ouvrière.

Le développement technique et l'économie planifiée tels qu'ils se manifestent en tous lieux ont pour corollaire *le renforcement de l'autoritarisme* officiellement compensé par des promesses de progrès matériel dans le cadre de *l'intérêt « dit général »*. Ces promesses de progrès matériel veulent aussi se baser sur des constatations de *progrès matériel déjà réalisé selon les propagandes officielles.*

Ce progrès a un double aspect. D'une part, il parait évident à cause d'une évolution technique et d'une distribution élargies, qui semblent donner raison à l'optimisme officiel, alors que le progrès social de la base salariée, des producteurs et des exploités, est loin d'être aussi évident, et que les affirmations optimistes à son propos ne résistent pas à un examen plus approfondi.

On ne cesse cependant de faire miroiter les perspectives d'amélioration, en même temps qu'on s'efforce d'accréditer l'idée que la restriction immédiate est le gage de l'abondance à venir, et que la restriction des libertés publiques et syndicales est la contrepartie nécessaire du progrès matériel.

Ici intervient le phénomène *du conditionnement psychologique*. On pourrait revenir à un slogan qui a eu ses belles heures au temps de la crise de 1925. *Le remède : « Un plan ! une équipe ! une mystique ! »*

La mystique est pour la base. Si le slogan éculé a disparu, les moyens modernes d'information jouent un rôle insidieux et efficace pour en promouvoir l'instauration plus effective qu'au temps de sa franchise originelle et brutale.

B) LES MOYENS D'INFORMATION MODERNES

Une importante transformation technique dans ce domaine est à considérer d'abord, en ce sens qu'elle tend à limiter les moyens d'une contre-information critique.

Nous assistons à un passage technique de l'ère Gutenberg ou de l'imprimerie, à l'ère audio-visuelle. Le règne de la *chose imprimée* ou de la *chose écrite* est remis en question en faveur de la *chose entendue* et *vue*. Cela ne veut pas dire simplement qu'on passe d'un mode d'information à un autre. Un certain nombre de qualités humaines inhérentes à l'information imprimée, indépendamment même de son contenu, tendent à disparaitre, ne serait-ce que celle de la nécessaire médiation mentale intérieure individuelle, sans laquelle la chose lue « ne peut se transformer en idées assimilées » et en images vivantes. La chose entendue et vue est immédiatement distrayante et rapidement suggestive, voire hynoptique. Elle facilite la passivité, en ne donnant souvent pas autre chose que l'illusion de l'assimilation intensifiée. D'autre part, cet instrument déjà terrible par lui-même : « la télé-radio-diffusion » qui domine l'information moderne, est éminemment centralisable et centralisée. L'exercice de l'autorité et de la dictature s'en trouve grandement facilité et les contre-parties ne sont à la portée ni des droits publics et sociaux, ni des moyens financiers et techniques de la classe ouvrière et de ses organisations. Elles sont encore moins à la portée des tendances minoritaires et des oppositions intérieures éventuelles des organisations ouvrières, minorités et oppositions sans lesquelles il n'y a pourtant pas de manifestation publique de la démocratie syndicale. Il y a même très souvent du côté des militants ouvriers une incapacité totale à apprécier le degré d'importance de ce problème.

Nous revenons à ce que nous disions au début sur les difficultés multipliées pour des techniciens syndicalistes de la lutte sociale, par rapport à la puissance de la technocratie. Etrangers, par nécessité, aux lectures réelles de la base, aux problèmes de l'expression cinématographique et télévisée, encore plus aux problèmes des rapports entre la diffusion imprimée et les nouvelles formes de diffusion audio-visuelles, les organismes militants réformistes ou révolutionnaires en sont réduits par la force des choses à des balbutiements élémentaires et à des clichés déjà périmés sur ces problèmes. Leurs propres productions réfléchies, consciencieuses et documentées sont souvent peu lues, et difficilement lisibles. Leurs journaux et revues sont terriblement décalés par rapport aux habitudes culturelles de l'époque. En sens inverse, leur effort d'adaptation culturelle syndicaliste économique et sociale tend à les transformer eux-mêmes en une variété de managers, eux-mêmes en un corps social spécialisé et coupé du contrôle de la base. Celle-ci n'accède pas à leurs connaissances qui lui paraissent ennuyeuses par rapport aux larges ouvertures sur le monde que parait leur offrir l'information commerciale ou officielle. La base tend donc de plus en plus à se contenter de leur faire confiance comme elle le fait à d'autres organismes spécialisés de la vie pratique immédiate pour elle désincarnés à la manière des guichets et machines électroniques de l'Administration. Les syndicats sont pour la base des sortes d'ordinateurs chargés de remettre les rémunérations en ordre, quand elles ne cadrent vraiment plus avec les

nécessités matérielles. L'avant-garde militante elle-même du syndicalisme ou du mouvement ouvrier en général fait preuve encore d'une ignorance et d'une négligence très grandes à propos des utilisations mêmes qu'on pourrait imaginer devant l'information moderne, même sous sa forme actuelle. De la vaste époque du roman populaire qui débute au XVIII[e] siècle avec la littérature colportée sur les exploits des bandits d'honneur et révoltés anti-monarchistes comme Cartouche et Mandrin jusqu'au feuilletonisme massif social, voire socialiste par la force des choses, et dont les apogées furent Zola, Victor Hugo, Eugène Sue, jusqu'à la littérature populaire d'aujourd'hui ou le roman policier avec Simenon, « l'avocat des hommes », accède à la phase sociale de la chaîne des faits divers, pour ouvrir aussi la porte aux contes philosophiques modernes de la « *Science-fiction* », l'expression imprimée a véhiculé toute une exaltation émotive de masses, à peu près ignorée quand elle n'est pas méprisée, par la fraction militante de la classe ouvrière. Les publications syndicales ont à peu près ignoré également l'expression cinématographique et rares sont celles qui exploitent régulièrement la critique — favorable ou défavorable — de la télévision. Aucun club régulier de formation ouvrière ne l'a utilisée encore. Par contre, dans des campagnes de choc émotif certain, comme *la campagne contre la faim*, et dans de multiples occasions similaires, alors que l'opinion syndicale et militante ouvrière est absente, ce sont les organismes religieux et parfois les organismes réputés réactionnaires qui reprennent et utilisent dans les masses tout le potentiel socialiste et le fond de pensée révolutionnaire latent des masses ainsi qu'une bonne partie de la critique anticolonialiste, antibelliciste et anti-capitaliste, en canalisant les sentiments de solidarité et les besoins d'action de grande envergure. Le caractère même des préoccupations militantes ouvrières les isole de *l'autoéducation* réelle mais fragmentaire que se fabriquent les masses avec les moyens de la diffusion commerciale ou officielle. Quand la télévision elle-même, grâce à quelques pionniers courageux, ouvre des perspectives éminemment exploitables, ce ne sont là que des actes de francs-tireurs aussitôt jugulés, et passant inaperçus souvent pour les militants eux-mêmes par ailleurs déjà surchargés d'autres tâches immédiates. Les organisations syndicales s'échinent à un travail de bureaux de renseignements certes indispensable mais qui aboutit, sous sa forme actuelle, à accentuer, pour une sorte de clientèle individuelle, le sentiment de toute absence de liaison entre ces bureaux syndicaux de renseignements et les grands problèmes sociaux dont elle se désintéresse au moins sur le plan syndical, pour en chercher la manifestation ailleurs, dans une quantité de comités dispersés et éphémères. Quant aux propres moyens de diffusion et d'information non encore conditionnés par les maîtres régnants du néo-capitalisme, ils vont en s'amenuisant quand leur efficacité n'est pas déjà annulée. Les journaux de grand public achèvent de se fermer à toute collaboration non commercialement ou étatiquement organisée. L'affichage est monopolisé, avec l'aide des pouvoirs publics, par la seule publicité commerciale aberrante. Les interdits se multiplient contre les distributions de tracts, les insertions de presse, les affiches. Les quartiers neufs en particulier, même ouvriers, sont des quartiers de murailles muettes et de villes mortes, sous le signe de « l'urbanisme », ou soi-disant tel, ouverts au seul monde du réfrigérateur intérieur, et à la seule image-horizon des réfrigérateurs en série, à l'extérieur. La mise au frigo est le signe dominant de l'époque. Jamais les hommes n'ont été aussi isolés les uns des autres qu'au temps des embarras de voitures et des logements de grands ensembles. Devant cette évolution préoccupante de l'information, les organes de propagande, de diffusion et d'information des organisations syndicales et ouvrières en général, loin de chercher des moyens nouveaux et d'unir leurs efforts, tendent à se disperser en une infinité de publications de plus en plus confidentielles et de plus en plus inefficaces dans leur fatigante multiplication.

(A suivre.)

J. DUPERRAY et J. GIRY.

Le tiercé stupide

Louzon a écrit récemment que la Bourse est à peine moins bête que le tiercé.

Or, le tiercé, en lui-même, n'est pas bête. Ses inventeurs sont instruits, malins et... chanceux. (Ils ont misé — et gagné — sur une certaine forme de la bêtise humaine.)

La bêtise du joueur, à moins qu'il ne joue la date de décès de sa belle-mère, consiste en la prétention qu'il a de compenser un hasard, qui lui est terriblement défavorable, par sa *science turfiste*. D'où l'argent et les heures qu'il consacre aux rubriques hippiques. (Ces dépenses-là devraient être comptées *en sus* de la mise proprement dite.)

S'il y a, par exemple, 21 partants, le joueur a *une* chance sur 7.980 d'avoir fait le triple bon choix dans l'ordre d'arrivée et cinq chances seulement (toujours sur 7.980) dans un ordre différent.

Si l'on voulait se souvenir de ces données, il y aurait moins de gens à gaspiller de l'argent. Mais il y en aurait encore ! Au siècle dernier, sous la Restauration, il y avait un jeu qu'on appelait le « terne », parce qu'il proposait, lui aussi, un triple choix, un choix *ternaire*. Autant que je puisse discerner, c'était un jeu de hasard pur. Malgré quoi il y avait des joueurs. Balzac cite l'histoire d'une vieille dame, très petitement retraitée, qui, pour « faire son terne », confiait régulièrement de l'argent à une espèce de sous-off de neveu. Il a fallu qu'un jour sa combinaison soit gagnante pour qu'elle s'aperçoive que le sacripant buvait la mise !

Ceci dit, justifions la faiblesse de la chance de gain que j'ai dite plus haut. (Ce n'est pas moi qui l'ai découverte. Il y a plus de deux cents ans que ce genre de calcul a été fait.)

Pour simplifier les choses, nous allons supposer qu'il n'y ait que quatre partants ; et nous remplaçons les chevaux par des boules de loto, que nous allons tirer, au hasard, d'un sac.

La première boule tirée va être l'une quelconque des quatre. Donc il y a, *pour la première place, quatre possibilités*.

Suppons que la première boule tirée soit le II. La place de second, derrière elle pourra aller au IV, au III ou au I. Donc il y a, derrière la boule II, *trois possibilités de second*. Mais comme il y avait quatre possibilités de premier, cela fait $4 \times 3 = 12$ possibilités pour les deux premiers.

Il ne reste plus alors que deux boules dans le sac. Chacune des douze combinaisons ci-dessus sera suivie de *l'une* de ces deux boules, ou de *l'autre*.

Il y avait donc, au départ, $4 \times 3 \times 2$ combinaisons possibles. Le parieur sur trois boules avait une chance sur 24.

Faites le même raisonnement avec cinq boules, vous trouverez $5 \times 4 \times 3$ possibilités.

Avec six boules, $6 \times 5 \times 4$.

Et, avec 21 chevaux, $21 \times 20 \times 19 = 7.980$. Pratiquement une chance sur 8.000.

(Pour ce qui est des six chances d'arrivée, il suffit de constater qu'il y a six manières, mais pas une de plus, de ranger trois objets.)

Fréquemment, après quelques échecs bien compréhensibles, le joueur se dit : « Je vais jouer plus de trois chevaux. J'augmenterai mes chances. »

Voyons cela.

Si je joue quatre chevaux, mes chances de gain sont multipliées par quatre. Mais la mise aussi.

Avec cinq et six chevaux, les chances de gain augmentent *plus* que la mise. Au point qu'avec cinq chevaux la chance de gain, dans l'ordre ou pas, est de *un et demi* pour cent. N'est-ce pas encourageant ? Et avec six chevaux le joueur n'a plus que *quatre-vingt-onze* chances sur cent de *perdre* sa mise.

Au vrai, il n'y a que deux gagnants certains : l'organisateur et l'Etat. Ce dernier est dans une situation admirable : les contribuables se ruent aux guichets pour lui apporter de l'argent.

J. PERA.

ZOOM

Jeunesse d'Eisenstein et d'Eric von Stroheim

Deux metteurs en scène, décédés depuis longtemps déjà, mais qui continuent à marquer le cinéma de leur style et de leurs conceptions. Une salle parisienne d'Art et d'Essai donnait récemment le chef-d'œuvre d'Eric von Stroheim : « Les Rapaces ». Ce film est muet, il est vieux de trente ans, et pourtant les plus difficiles seront obligés de reconnaître qu'il n'a pas une ride, sinon sur le plan purement technique. « Les Rapaces » groupe tous les genres cinématographiques et reflète, à travers chaque genre, la révolte profonde de ce « monstre » que fut Eric von Stroheim. On y trouve du western, du film social, une étude de mœurs, du comique, du burlesque, du policier et par instant presque du fantastique. La partie la plus dure est sans doute la satire d'Allemands émigrés aux Etats-Unis et l'aspect social. Ce dernier, par le côté âpre, sombre et fataliste qui pèse d'ailleurs sur tout le film et la description d'une vie avaricieuse, qui est le thème même du film. La satire des Allemands émigrés représente la part la plus masochiste de Stroheim, puisque ce sont ses propres compatriotes et ses propres défauts qu'il caricature ainsi. Réalisateur pessimiste et cruel, Stroheim reste, en même temps que l'un des hommes les plus haïs de son temps, l'un des maîtres indiscutables du jeune cinéma. Nous ne pouvons que louer le Studio de l'Etoile d'une initiative que nous pouvons espérer voir se renouveler.

⁂

Le grand cinéaste russe Eisenstein rejoint von Stroheim dans l'incompréhension qu'il rencontra auprès de ses compatriotes. L'hostilité dont il souffrit vint surtout du gouvernement soviétique, qui lui reprocha toujours sa trop grande liberté d'esprit et ses conceptions socialistes révolutionnaires, pas assez alignées sur le parti. Ce qui n'empêcha pas le dit parti d'annexer froidement celui qu'il avait voulu briser.

L'auteur de « Que Viva Mexico », « Octobre » et surtout « Le cuirassé Potemkine » n'en reste pas moins le type même du cinéaste engagé, porte-parole des plus déshérités, à la gloire desquels ses films sont conçus. « Potemkine » sera toujours le portrait de la révolte pour le pain et la liberté et la stigmatisation des réactionnaires.

Ce n'est pas pour rien que l'on voit refleurir dans des salles d'art et d'essai des « festivals » Eisenstein, dont l'histoire du cuirassé mutiné est la pièce maîtresse.

« Potemkine » restera l'un des plus grands chefs-d'œuvre de l'histoire du cinéma, ne serait-ce que pour cette image des gardes blancs tirant sur la foule et descendant posément les escaliers d'Odessa, brisant la grève à coups de fusil, ou celle des canons du « Potemkine » pointés sur la flotte tsariste venue pour l'écraser dans un combat désespéré et qui restera le symbole de la révolte contre toutes les oppressions.

Edouard DUCOURAU.

Parmi nos LETTRES

La sexualité

De PERA :

En un article récent, « la » question sexuelle (comme s'il n'y en avait qu'une !) a été abordée dans la « R.P. ».

L'article — de Louzon — n'était pas long. Et cela valait mieux.

Moi, tant que j'ai été « bon pour le service » — on me comprend — la « sexualité », comme on dit aujourd'hui, je l'ai pratiquée, sans en faire aucune théorie.

Les ans étant venus, parlerai-je ?

Le plus brièvement possible, alors !

Il m'apparaît qu'il y a quatre éléments qui s'entraînent l'un l'autre, qui s'enfilent, comme disait Voltaire. (« Tout ici bas s'enfile ».)

Monter en épingle l'un d'eux, en négligeant les autres, c'est forcément dérailler.

Les quatre éléments sont :

Sexualité — Amour — Reproduction — Amour parental.

Louzon, dans ses écrits (dans sa vie véritable il en est allé autrement) met l'accent sur le premier, le gros accent, l'accent grave.

Le second est le fait des romantiques : leurs « torrents de larmes », leur extase : « O temps suspends ton vol ».

Pour le catholicisme, il s'agit du troisième. (Mère, mais vierge.)

Et la réalité du quatrième suffit à rendre impossible la solution imaginée par Louzon : l'élevage collectif, en troupeau anonyme des « produits » de la reproduction.

⁂

De Teilhac à Jacques Simon

Jean TEILHAC répond par la lettre suivante à Jacques Simon (coopérant optimiste), qui s'était élevé, dans le dernier numéro, contre son jugement « passionnel » sur l'Algérie :

Cher Camarade, je me permets de vous adresser (vous parviendra-t-elle ?) une réponse indirecte à votre lettre passée dans la « R.P. » de novembre.

Mon texte « passionnel » vous a donc heurté ? Comme m'a heurté une certaine réalité algérienne ; car le garçon de café-chef de contentieux : réalité, le « haut » fonctionnaire analphabète : réalité.

Vous écrivez : « Ce n'est pas en quatre ans d'indépendance que les efforts des Algériens en matière de formation professionnelle peuvent donner des résultats spectaculaires. » Je vous demande bien pardon. Ils pouvaient les donner. La promotion foudroyante de tout un peuple pouvait très bien être, au moins dans le domaine que je connais, le domaine administratif, une réalité algérienne. Et elle l'aurait été s'il y avait eu en Algérie une Algérie socialiste, je veux dire une réalité socialiste. Ce peuple vaut bien mieux que ses dirigeants. Vous reconnaissez vous-même que vous trépignez d'impatience devant ce qui pourrait aller mieux tout de suite. Eh bien, moi aussi, je trépigne et pas seulement d'impatience mais de fureur quand je songe à la condition des masses.

Vous dénoncez l'« anarchie » benbellienne. Vous lui opposez le « sérieux » du pouvoir actuel. Nul plus que moi ne voudrait croire à ce sérieux. Mais, chat échaudé... Ben Bella lui aussi donnait parfois une impression de sérieux : le discours de Laghouat, par exemple, sur le pétrole.

Je maintiens que les responsables administratifs que j'ai vus, ou dont j'ai vu le travail ou l'absence de travail, sont, dans leur très grande majorité, incurablement nuls et paresseux.

Le visage que je donne à l'abominable hiérarchie algérienne (et non pas à l'Algérie) est le visage qu'elle m'a montré. Il y a, bien sûr, des cas parti-

culiers. J'en ai parlé ; j'ai laissé en Algérie quelques amis aux côtés desquels j'aurais été heureux de pouvoir continuer à travailler.

« Coopérer, c'est croire. »

« Coopérer, c'est être impatient et patient. »

« Coopérer, c'est être bienveillant. »

D'accord avec vous sur ces belles formules. Je crois à la Coopération (avec un grand C). Je crois au peuple algérien avec lequel j'ai eu des contacts inoubliables et, pour moi, bien enrichissants. Je fas confiance à ce peuple admirable de patience et de dignité dans son dénuement culturel et matériel. Je fais confiance aux militants de l'UGTA emprisonnés (pas comme benbellistes, comme syndicalistes). Mais je ne fais pas confiance aux dirigeants de l'Algérie « socialiste » d'hier et d'aujourd'hui.

J'attends votre vraie réponse avec impatience.
Et si vous êtes en Algérie, je vous envie.
Fraternellement.

Un « coopérant » pessimiste ; et un autre, optimiste ; un qui fait confiance à la nouvelle Algérie, et l'autre non.

La discussion ne devrait pas s'éterniser !

Deux choses sont sûres :

a) pour ce que peut voir le public, les choses, en Algérie, *marchent* : trains, bus, poste, électricité, eau, téléphone ;

b) pour Teilhac, qui a eu accès à des milieux que nous ne connaissons pas, les « responsables administratifs » sont nuls et paresseux ; et la « hiérarchie algérienne », abominable.

Que conclure de ces deux faits, si on les tient également vrais — le premier étant hors de contestation — que conclure sinon que *l'action des hiérarques administratifs est finalement,* au moins à court terme, *de peu d'importance ?*

(En formulant cette conclusion, nous approchons d'une vérité, qui ne s'applique probablement pas à la seule Algérie.)

Quant à la mauvaise qualité des fonctionnaires algériens actuels, Teilhac voudra bien admettre qu'au cours des sept années d'insurrection, on a tué un homme sur dix, le tué étant généralement le meilleur.

Et ceci s'est produit après cent-trente ans d'une domination qui, dans l'ensemble, a tendu à *empêcher* la formation d'une élite ; et, bien entendu, aussi, la formation d'un véritable mouvement socialiste, d'une « Algérie socialiste », que regrette Teilhac, mais dont il est injuste de reprocher l'inexistence aux gens qui, depuis quatre ans, là-bas, essayent de tenir la barre.

⁂

A propos de la Chine

De Jean DUPERRAY (Loire) :

Je retrouve enfin à propos de la Chine un langage qui me parle de façon audible dans le dernier article de Louzon — et même une argumentation qui dépasse le problème chinois. Nous reparlerons cependant du mythe de la destruction du passé et de ce que disent exactement les porte-parole chinois eux-mêmes.

De Ch. CORDIER, des Yvelines :

Mon cher Guilloré,

Je pense que d'autres lecteurs écriront pour signaler à Louzon et « au cuisinier » de la « R.P. » que les Indiens ne sont pas des jaunes, *mais des blancs plus ou moins métissés de noirs.*

... Sur la Chine, quelques arguments qui me paraissent évidents. Les droits de l'homme sont-ils respectés en Chine avant et après la révolution culturelle ? Le régime est-il ou non totalitaire ? Est-il sérieux de considérer comme valable le slogan : « les ouvriers aux champs, les paysans à l'usine » ? Ne s'agit-il pas en réalité, dans des formes nouvelles, d'un règlement de comptes comparable à celui qui avait suivi en URSS la mort de Lénine ? Lin-Piao est le nouveau Staline. On peut trouver facilement des Boukarine, des Zinoviev, Kamenev ou Trotzky chinois... En URSS, c'est le Guépéou qui agissait, en Chine, ce sont les gardes rouges. Je ne vois pas ce que le prolétariat mondial a à gagner à cette sinistre comédie.

> **Créer sans garder,**
> **Agir sans profiter,**
> **Exceller sans dominer,**
> **Telle est la Voie.**
> **LAO-TSEU.**

⁂

Sur les accords syndicaux

Du même :

L'histoire se répète. Le 10 janvier dernier, il y a eu l'accord confédéral CGT-CFDT. Depuis le 17 mai, et c'était déjà criant, il y a eu des contacts répétés entre les diverses fédérations de fonctionnaires et des travailleurs des services publics. Ils avaient abouti entre autres à la manifestation du 8 novembre interdite par le gouvernement. La FEN, l'UCFF, la FGF-FO, le fédération des fonctionnaires CFDT se sont longuement concertées à ce sujet. Or FEN et FGF-FO ont appris par la presse l'existence d'une journée d'action le 23 novembre.

J'ajoute que le congrès de la FEN se tient les 22, 23 et 24 novembre, ce qui a pour résultat d'exclure les enseignants de cette journée. Que penses-tu de tels procédés qui consistent à mettre devant le fait accompli des organisations avec lesquelles ont est en pourparlers d'unité d'action ?

P.S. — *Je mets bien sûr en cause également la C.G.T., mais elle, tout le monde sait qu'elle se comporte ainsi.*

⁂

Un concert ou une cacophonie ?

De Jean-Louis LEUNOIS :

En étant toujours un peu étonné des dialectiques contradictoires des pensées des différents rédacteurs, je continue la tradition paternelle.

J'espère quand même qu'une approche plus scientifique des réalités humaines devrait permettre de mieux accorder les violons. Un concert est plus agréable qu'une cacophonie.

CEUX QUI S'EN VONT

LEONA DELESALLE

Le 21 novembre ont eu lieu à la Fondation Galignani, les obsèques civiles de Léona Delesalle. A 93 ans, la veuve de Paul avait gardé les idées de son mari. Ceux qui venaient chercher auprès d'elle des souvenirs de la grande époque de l'anarcho-syndicalisme étaient fraternellement accueillis. Ils sortaient de sa chambre enrichis. Sa dernière joie fut de voir, quelques jours avant sa mort, le parti qu'avait tiré de ses entretiens un jeune Américain auteur d'une thèse sur Jean Grave.

Ses obsèques ont été simples comme toute sa vie. Poulaille, Prugnot, Maitron, Louise et Colette Chambelland et quelques amies y ont seuls assisté. Elle ne demandait pas autre chose. — **C. ANCELY.**

⁂

Dans la *R.P.* de juin 1948, je saluais « Un de ceux qui firent la C.G.T. », Paul Delesalle, que nous venions de conduire au colombarium du Père-Lachaise. Aujourd'hui, 21 novembre, c'est Léona Delesalle, décédée dans sa 93e année, que nous avons conduite au cimetière de Puteaux. Jusqu'à son dernier jour, elle demeura fidèle aux souvenirs du syndicalisme révolutionnaire d'antan. Elle se plaisait à les égrener mais, trop modeste, elle s'est toujours refusée à écrire ses mémoires. Il faut le regretter. Du moins, au cours de nombreux entretiens, a-t-elle enrichi notre connaissance des hommes de la Charte d'Amiens. Dès 1948, elle avait donné à l'Institut français d'Histoire sociale la belle bibliothèque et les archives sociales que son mari et elle-même, militants, bouquinistes, libraires avaient constituées.

Avec Léona, ce sont les tout derniers survivants d'une époque qui disparaissent, celle de l'avant-guerre 14. Cette époque eut ses faiblesses, elle eut aussi sa grandeur et l'histoire conservera le souvenir de ceux et de celles qui lui donnèrent son lustre.

J. MAITRON.

A travers les LIVRES

AU FIL DES JOURS

de A. FRANÇOIS-PONCET (Flammarion)

C'est, pour les années 64 et 65, le recueil des articles que M. François-Poncet publie, assez fréquemment dans le *Figaro*. Je lis ces articles avec plaisir. Les idées m'en plaisent : utilité qu'il y aurait à ne pas être plus fâché contre l'allié que contre l'adversaire, sottise qu'il y a à être vexant ; lucidité devant le phénomène de Gaulle.

Le livre est sous-titré « *Propos d'un libéral* ». Ceci peut surprendre, s'agissant d'articles d'un journal qu'on classe généralement à droite. Pourtant c'est bien vrai. Le goût de la liberté, chez l'auteur, est aussi peu contestable que sa méfiance du pouvoir personnel.

Sur ce dernier point, écoutez :

« Le détenteur du pouvoir tient à le garder d'autant plus qu'il est persuadé qu'il est nécessaire qu'il le garde, pour le bien du pays. Il croit de bonne foi obéir à des mobiles désintéressés — et c'est partiellement vrai. Mais il est également vrai qu'une passion égoïste, logée au fond de lui-même, l'anime.

« ... (Le régime personnel) n'est pas intrinsèquement mauvais. Il peut être bon et salutaire, pour un temps, un temps de crise. Mais la crise passée, il importe de revenir à la *pleine liberté*, au *respect scrupuleux de la légalité et de l'honnêteté*, au *juste équilibre* entre l'exécutif et le législatif, à *l'élimination de l'arbitraire* dont un régime personnel est toujours entaché, à *la démocratie véritable*. (C'est moi qui souligne.)

« Le régime personnel a ceci de mauvais qu'il devient de plus en plus personnel... Il se fortifie à mesure qu'il avance. Le détenteur du pouvoir rejette de plus en plus les conseils ou ne tient pour valables que les conseils conformes à sa propre pensée...

« Le régime personnel présente un autre danger. Il « dépolitise » le peuple. Le peuple ne s'intéresse plus à la chose publique..., il ne pense plus ; il s'en remet à un chef ; de citoyen il devient sujet... »

En somme, un gros livre que tout républicain — et comment, syndicalistes, ne serions-nous pas républicains ? — peut ouvrir, de temps en temps, avec fruit.

PARIS BRULE-T-IL ?

Dominique LAPIERRE et Larry COLLINS (Laffont, édit.)

C'est l'histoire de la libération de Paris, et de tout ce qui l'a entourée. Les auteurs se sont donné beaucoup de mal ; ils ont mené quantité d'enquêtes, fait un gros travail. Leur livre ne pourra pas être ignoré des chercheurs qui s'attacheront à cette histoire, qu'on n'aura pas fini d'écrire, avant longtemps.

Au vrai, dans la masse de documents réunis par les auteurs, il y avait la matière de trois bouquins au moins, ou plutôt d'une bonne dizaine de récits suivis. Mais, précisément, *la suite dans le récit*, les auteurs en ont horreur. Ils ont adopté une manière de présenter les choses qu'on avait déjà dû déplorer chez certains journalistes américains : un miroir brisé en mille facettes. On vient à peine d'être intéressé par ce qui se passe, par exemple, à la Préfecture insurgée que le récit vous transporte dans la forêt d'Hitler, ou dans une cellule de Fresnes, ou dans l'armée Leclerc, ou à une ripaille d'Allemands, ou dans le P.C. souterrain des communistes, ou dans un couvent « résistant ». Ça fait une salade ! On dit que la Providence voit tout en même temps. Ce n'est certes pas le cas d'un homme comme moi qui ne sais être qu'en un lieu à la fois, et qu'une telle manière de raconter rend nostalgique de la règle de l'*unité d'action*.

Comme donc, j'avais du mal avec le livre, je me suis dit : « *Allons voir le film* ». Or, là encore, au bout d'une heure je me suis aperçu que je m'ennuyais et j'ai quitté la salle, qui était à peu près vide d'ailleurs. Ce n'est pas que le film ait quelque chose de nettement mauvais. Mais à aucun moment il n'y a l'étincelle de génie, le petit quelque chose qui fait qu'on est rivé à son siège.

Ceci dit, après livre et film, suis-je plus avancé qu'avant sur la question essentielle : pourquoi Paris n'a-t-il pas été détruit ? Oui, tout de même, un peu. On croit discerner que, dans l'été 44, il y avait beaucoup de défaitisme parmi les généraux allemands. Ils sentaient la guerre perdue. (Les militaires désespèrent toujours plus tôt que les civils.) « Alors, puisque c'est foutu, se serait dit Choltitz, autant ne rien foutre ! » Et il a laissé tranquilles ponts, monuments, usines qu'il avait l'ordre de faire sauter.

On a une preuve de ce défaitisme des hauts milieux militaires allemands dans une pièce que les auteurs publient en annexe, mais qui me paraît très importante. C'est un message qu'après la capitulation de Choltitz, le maréchal Model, commandant en chef à l'Ouest, adresse à l'état-major d'Hitler :

« J'ai demandé au président du tribunal du Reich que soit ouverte une procédure criminelle pour indiscipline contre le général d'armée von Choltitz, et ses complices.

« Le général von Choltitz n'a pas répondu à ce qu'on attendait de lui en sa qualité de défenseur de Paris.

« *Je ne puis dire si sa défaillance est due à une lésion causée par un engin de guerre ou un affaiblissement de sa volonté et de son esprit de décision causé par une intervention ennemie, des armes spéciales par exemple.* Il ne faut pas oublier que *cette éventualité ne doit pas être exclue d'emblée.* »

C'est moi qui souligne. Le maréchal ne peut pas ne pas demander de poursuites. Mais il cherche des raisons, même idiotes, pour que la poursuite ne soit pas grave. Lui aussi est défaitiste. — J.P.

***

Nous avons reçu, au cours de ces dernières semaines, deux ouvrages cordialement adressés à « la R.P. ». Deux femmes, deux amies, en sont les auteurs. Nous n'avons pas encore eu le temps de les lire complètement. Nous nous en excusons. Nous en parlerons plus longuement dans notre premier numéro de l'année 67. Mais nous vous les présentons aujourd'hui pour que vous en preniez bonne note pour vos lectures et vos cadeaux de fin d'année.

UNE POIGNEE DE VIEILLARDS

par Léna LECLERCQ (chez Gallimard)

L'auteur, connue de certains militants du syndicat des correcteurs parisiens, nous fait retrouver, dès ses premières pages, son talent délicat de poète.

Dans la lettre qui accompagne son envoi et que *Léna Leclercq* adresse à sa « *chère vieille R.P.* », elle écrit : « *Vous me direz que ce n'est pas de la littérature prolétarienne, ou révolutionnaire. C'est à voir... Et puis, littérature, c'est un mot de rien ; autant ne pas l'employer dans l'état où il a été mis...* »

Léna Leclercq élève des abeilles et cultive le miel dans le Jura. Nous goûterons son miel la prochaine fois.

MES 800 FILLES

par Jenny RICŒUR (chez Buchet-Chastel)

Ce livre a obtenu *le Grand Prix Vérité*. C'est une suite de récits pris sur le vif dans une école de filles de la banlieue parisienne où l'auteur est chargée d'une *classe-refuge*. Les héroïnes en sont des adolescentes de 14 à 17 ans, dûment mises à la porte de tous les établissements scolaires voisins. Elles ont fait surtout l'apprentissage de la misère et de la promiscuité des taudis.

L'ami *Jean Moreau*, militant instituteur, qui nous envoie cet ouvrage, nous écrit : « *J'adresse à la « R.P. » le livre de Jenny Ricœur parce que c'est un roman prolétarien par son objectivité. Sa langue à la fois drue et élégante est tout à fait dans la tradition de ceux qui se considèrent avec une légitime fierté comme les serviteurs du peuple...* »

Donc, au prochain numéro ! — R.G.

LES FAITS DU MOIS

MARDI 1er NOVEMBRE. — Au **Caire**, accord pour indemnisation des lycées français mis sous séquestre en 1956.

A **Moscou**, Brejnev cite Staline parmi les grands révolutionnaires géorgiens.

JEUDI 3. — 900 personnalités demandent le retour en France de MM. **Bidault** et **Soustelle.**

Le professeur Kastler reçoit le **prix Nobel** de physique.

Au **Caire**, accord syro-égyptien pour la défense commune.

VENDREDI 4. — L'O.N.U. adopte à l'unanimité moins une voix la résolution contre la dissémination des armes nucléaires.

La Commission internationale des juristes s'élève contre l'exécution de sept **Yéménistes** un jour seulement après l'annonce de leur arrestation.

SAMEDI 5. — Dix danseurs **cubains** en représentation à Paris, demandent asile à la France.

Le **Ghana** consent à libérer les 19 Guinéens délégués à la conférence de l'O.U.A. à Addis-Abéba.

DIMANCHE 6. — Neuf néo-nazis sont élus à la diète de Hesse.

LUNDI 7. — Frank Cousin, secrétaire des syndicats des transports **britanniques** renonce à son mandat de député.

A **Pékin**, un ministre demande que l'U.R.S.S. restitue à la Chine des « territoires perdus ».

A **New-Delhi**, manifestation contre l'abattage des vaches sacrées : 8 morts et une centaine de blessés. Démission du ministre de l'Intérieur.

MARDI 8. — Le journaliste **Rémy Roure** est mort à l'âge de 81 ans.

Progrès républicains aux élections **mexicaines.**

Le chancelier Erhard est mis en minorité au **Bundestag.**

MERCREDI 9. — Un téléphone « vert » est établi entre **Paris et Moscou.**

Pétrus Faure est condamné à 500 F d'amende pour avoir raconté l'histoire du procès **Pétain** où il siégeait comme juré.

JEUDI 10. — Le gouvernement entreprend de construire une base de sous-marins atomiques dans une île du Finistère.

VENDREDI 11. — Un intellectuel, Gilbert Mury, abandonne le P.C. pour se rallier aux thèses de **Pékin.**

Pierre-Henri Simon est élu au second tour membre de l'**Académie française**. Au premier tour, Henri Perruchot, collaborateur à « Liberté », obtient 7 voix.

A **Lisbonne**, 118 personnalités réclament la démission de Salazar.

La C.G.C. engage des poursuites contre la C.G.T., F.O. et la C.F.D.T. qui l'avaient accusée d'abus de confiance à propos d'un compte rendu de négociations.

SAMEDI 12. — Franco annonce une amnistie totale et générale pour les délits politiques de la guerre civile espagnole.

L'U.R.S.S. s'inquiète à propos de l'association de l'Autriche au Marché commun.

DIMANCHE 13. — A la suite de l'explosion d'une bombe sous un camion **israélien,** une opération militaire est lancée contre la Jordanie.

Le parti communiste **suédois** envisage la fusion avec les socialistes : opposition des jeunes.

LUNDI 14. — Procès à **Rabat** d'une dissidence montagnarde datant de 1960 où Mehdi Ben Barka aurait été impliqué : 82 accusés.

MARDI 15. — La fédération du **Livre** C.G.T. fête son 85e anniversaire.

Un **Noir**, ancien ouvrier d'usine, est devenu maire de Flint (200.000 hab.) dans le Michigan.

MERCREDI 16. — Le **Figaro** célèbre son centenaire.

La Jordanie porte plainte à l'O.N.U. contre Israël.

JEUDI 17. — Aux usines Berliet à Lyon, accord avec tous les syndicats pour porter le salaire minimum à 580 F par mois.

VENDREDI 18. — Accord pour le reclassement des **cadres.**

L'O.N.U. invite la Grande-Bretagne à user de la force contre la Rhodésie du Sud.

SAMEDI 19. — L'ancien leader syndical **tunisien** Tlili, déjà exclu du parti et des syndicats, est déchu de son mandat parlementaire.

Malgré un feu nourri, un jeune Allemand de l'Est réussit à franchir le mur de **Berlin.**

L'UNESCO décide d'utiliser l'**arabe** comme langue de travail.

Pékin proteste contre l'expulsion de Hongrie de 5 étudiants chinois.

DIMANCHE 20. — A **Zurich**, le droit de vote aux femmes est repoussé par 107.773 voix contre 93.372.

Elections à la diète bavaroise : entrée de 15 députés de droite et éclipse des libéraux.

LUNDI 21. — Aux **Etats-Unis**, campagne contre le rapport Warren sur l'assassinat de Kennedy.

Meilleurs rapports entre le gouvernement **finlandais** et l'U.R.S.S. après élimination de la direction du parti social-démocrate des éléments anti-soviétiques.

Au congrès du P.C. à Sofia, le correspondant de « Chine nouvelle » n'est pas admis à suivre les travaux.

A **Djibouti**, on compte 5 personnes tuées pour avoir tenté de franchir les barrages entourant la ville.

En **Yougoslavie**, 5 collaborateurs de Mihajlov sont arrêtés.

MARDI 22. — A **Paris**, 200 étudiants communistes créent une association dissidente que soutient l'U.N.E.F.

A Hernando (Mississipi), le Blanc qui tira sur le Noir **James Meredith** est condamné à deux ans de prison ferme et trois ans avec sursis.

MERCREDI 23. — Manifestation C.G.T.-C.F.D.T. dans plusieurs villes.

Les métallurgistes C.G.T. demandent à participer aux négociations engagées entre le patronat et F.O.

JEUDI 24. — Coup d'Etat manqué au Togo : 20 arrestations.

SAMEDI 26. — L'O.N.U. condamne sans opposition Israël pour son raid contre la Jordanie.

En **Italie**, aux élections municipales partielles, le Parti socialiste unifié ne retrouve pas la totalité des suffrages qui se portèrent sur les deux partis ; gains des communistes.

MARDI 29. — Les métallurgistes C.G.T. et C.F.D.T. décident un débrayage de deux heures le 14 décembre.

MERCREDI 30. — L'O.N.U. a repoussé, à une majorité accrue, l'admission de la Chine populaire.

En Allemagne fédérale, coalition gouvernementale entre chrétiens et sociaux-démocrates. Willy Brand devient vice-chancelier et ministre des Affaires étrangères.

Un accord obtenu par F.O., C.F.T.C. et C.G.C. augmente de 8 % le salaire garanti dans la métallurgie parisienne.

D'où vient l'argent ?

MOIS DE NOVEMBRE 1966

RECETTES		
Abonnements ordinaires	943,—	
Abonnement de soutien	457,—	
		1.400,—
Souscription		145,—
Ventes au numéro		121,—
Total des recettes		1.666,—
En caisse au 1-11-66		1.279,97
		2.945,97
DEPENSES		
Impression numéro de septembre		1.420,38
Frais de voyage		90,—
P. et T.		95,70
Total des dépenses		1.606,08
En caisse au 30-11-66 :		
C.C.P.	1.320,89	
Espèces	19,—	
		1.339,89
		2.945,97

ABONNEMENTS DE SOUTIEN

Birocheau (Deux-S.), 30 ; Bureau (Seine), 50 ; Cazaubon (Htes-Pyr.), 30 ; Body (Yvelines), 30 ; Cuny (Seine), 50 ; Me Dély (Landes), 40 ; Devarennes (Seine), 40 ; Gassiès (Landes), 40 ; Grimm (Moselle), 27 ; Habouzit (Rhône), 30 ; Le Rai (Seine), 30 ; Mailland (Seine), 30 ; Organde (Rhône), 30. — Total : 457 F.

SOUSCRIPTION

Dommanget (Oise), 5 ; Duperray (Loire), 5 ; Laillier (Seine), 5 ; Mme Léger (Seine), 5 ; Lévy (S.-et-O.), 5 ; Maitron (Seine), 5 ; Martin (Seine), 50 ; Marchal (Vosges), 5 ; Navel (S.-et-O.), 25 ; Salmet (Seine), 25 ; Vailland (Seine), 10. — Total : 145 F.

Imp. « E.P. », 232, rue de Charenton, Paris 12e — Le directeur de la publication : Ferdinand CHARBIT
Travail exécuté par des ouvriers syndiqués.